L'Union des Cantons de l'Est

ZEPH. NAULT, Imprimeur — LIBERTÉ SOUS L'EGIDE DES LOIS — "REDIGE EN COLLABORATION"

69me ANNEE — ARTHABASKA, JEUDI, 7 NOVEMBRE 1935 — No. 47

Le Naturaliste Canadien
Université Laval, Québec

L'Honorable Adelard Godbout, ministre de l'agriculture

Présente une Syntèse de l'Oeuvre agricole chez nous



L'hon. L.-A. TASCHEREAU, premier-ministre de la province, qui a inauguré sa campagne politique par un grand ralliement libéral, à Victoriaville, le 1er novembre.

Dans une causerie de trente minutes à la radio, le ministre de l'Agriculture démontre le rôle de ce facteur économique dans la vie nationale, et il résume la politique du gouvernement provincial dans ce domaine.—Un travail très documenté et qui prouve que notre province accorde à l'agriculture toute l'attention qu'elle mérite.—Eloge de l'administration de M. Taschereau.—Québec a fait pour l'agriculture plus qu'aucune autre province.

L'œuvre éminemment nationale poursuivie par le gouvernement provincial dans le domaine agricole depuis cinq ans, a fait mardi soir dernier le sujet d'une intéressante causerie donnée à la radio par l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, qui a continué sur un réseau de plusieurs postes la série des discours prononcés par des membres de l'exécutif provincial.

Le ministre de l'Agriculture a présenté, avec cette modération et cette mesure qui caractérisent chacun de ses actes, un travail très documenté sur le rôle de l'agriculture dans le domaine économique et national, puis il a démontré, sans s'attarder aux considérations des défaitistes, ce que le gouvernement provincial a fait chez nous pour développer cette branche de notre activité.

Le discours prononcé mardi soir par l'honorable Adélard Godbout a créé une profonde impression sur les milliers d'auditeurs qui étaient aux écoutes de 7 h. 30 à 8 heures, et nous sommes heureux de présenter à nos lecteurs le texte complet de ce travail très documenté.

Voici le texte du discours du ministre de l'agriculture :

"Il y a quatre ans la province de Québec retournait au pouvoir le parti libéral qui, à cette époque, lui avait déjà donné 31 années de sécurité dans la paix, de progrès dans l'ordre et de développement harmonieux de toutes les ressources naturelles, spirituelles et morales qui constituent la petite patrie.

Le peuple, de cette province remettait, par le même geste et pour la troisième fois en onze ans, les rênes de l'administration au fidèle et vaillant serviteur dont les trente-et-une années vie publique marquaient, pour sa province, l'époque de son essor merveilleux vers la souveraineté qui lui appartient incontestablement parmi ses sœurs de la Confédération canadienne.

Depuis quatre ans, l'électorat québecois peut-il avoir à se repentir du verdict qu'il a prononcé alors à une énorme majorité?

C'est ce que je voudrais, après l'honorable M. David, avec beaucoup moins de talent mais avec le même calme que procure la conscience du devoir accompli et avec la modération qu'impose le respect de mon auditoire, étudier avec vous pendant quelques instants.

Comme les autres provinces de la Confédération, et comme tous les pays du monde, la province de Québec a connu des temps difficiles depuis les dernières élections générales. Nos adversaires de toutes couleurs, de toutes nuances plutôt, puisqu'ils ont en ces derniers temps étalé sous vos yeux une surprenante uniformité de couleur et de déconcertante égalité dans leur carence de tout principe politique nos adversaires, dis-je, tentent de faire croire que le gouvernement doit être tenu responsable des difficultés, des souffrances que nous avons connues, même chez nous, mais, Dieu merci, moins qu'ailleurs, durant les années de crise mondiale. Le peuple, qu'ils avaient bien voulu prévenir qu'un vote pour King équivalait à un vote pour Taschereau, vient de leur démontrer la considération qu'il accorde à leurs attaques injustes et à leurs prédications défaitistes.

On ne lui fera pas oublier, en effet, que depuis quatre ans, quand le gouvernement fédéral faiblissait à la tâche, d'entretenir les miséreux auxquels il avait promis l'aisance et que sa politique tarifaire privait de leur gagne-pain, que le gouvernement de Québec assumait plus que sa part de l'entretien de leurs familles en attendant le jour où ils pourraient se refaire une situation.

On ne fera pas oublier au cultivateur que seul l'appui constant qu'il a reçu—plus généreux que jamais depuis quatre ans—du gouvernement provincial, lui a permis de continuer sa marche vers le progrès, cependant que la politique douanière du gouvernement d'Ottawa lui imposait une surcharge sur tout son matériel d'exploitation et le privait de ses marchés, à l'intérieur chez l'ouvrier sans salaire comme à l'extérieur dans les pays étrangers à l'empire, dont les marchés nous ont été fermés.

L'électorat québecois ne peut oublier que, alors que l'administration centrale endettait le pays durant le dernier terme parlementaire au point de jeter le doute dans l'esprit des meilleurs Canadiens sur l'avenir de leur patrie, la province de Québec, grâce à l'économie pratiquée dans tous les domaines de son administration, est restée la moins endettée et la moins taxée de toutes les provinces canadiennes.

Mais le meilleur titre de l'administration libérale de Québec à la confiance et à la sympathie que la population lui donne si généreusement c'est la justice, l'esprit chrétien et l'équité dont elle s'est toujours inspirée dans la répartition des charges imposées et de l'assistance donnée aux diverses classes de la société québecoise.

Dans Québec, les charges de l'administration sont portées par ceux qui en ont le pouvoir. Nulle part ailleurs on ne pourrait trouver un pays où les classes populaires, les ouvriers du sol et de l'usine, sont exemptés avec une telle sollicitude du fardeau des impôts nécessaires. Et cette politique n'est pas seulement négative: elle se traduit encore par le soutien constant que, dans la préparation de ses budgets et dans l'élaboration de ses lois sociales, le gouvernement libéral de Québec n'a cessé de donner dans Québec à ceux qui constituent chez nous les assises mêmes, la pierre angulaire, la garantie de stabilité enfin de notre progrès dans les domaines économique et social.

Je laisse à d'autres qui pourront le faire avec beaucoup plus de compétence que moi, le soin de démontrer comment le gouvernement de Québec a su éviter de verser dans les abus inconsciemment prônés contre le capital, le capital honnête, fait en majeure partie chez nous des épargnes populaires, tout en donnant au travail la plus généreuse protection.

Qu'on me permette seulement d'étudier durant quelques minutes l'œuvre que nous efforçons d'édifier en faveur de l'Agriculture et du cultivateur québecois.

Je crois inutile de répéter après tant d'autre que sur une classe agricole instruite de la technique, des responsabilités, des devoirs et des prérogatives de sa profession, on peut baser tous les espoirs de développement et de progrès dans une province comme la nôtre.

Quand il sera possible à l'habitant québecois de vivre chez lui dans l'aisance en développant avec ses fils et pour eux le domaine nacestral, nous aurons connu la solution des plus angoissants de nos problèmes économiques et sociaux.

Toute notre politique est imbue de cette vérité qui se traduit dans des budgets toujours de plus en plus générenx pour l'Agriculture et dans une législation qui démontre un souci constant de protection, d'encouragement, d'exaltation pour l'artisan principal—peut-être obscur mais indispensable—de la prospérité et du bonheur de toute la nation.

De toutes les provinces du pays, Québec est celle qui donne à l'Agriculture la plus forte proportion de son budget. En 1932-33, la dernière année pour laquelle nous avons pu nous procurer des chiffres concernant les provinces voisines, Québec affectait à des fins agricoles 13.6 p. c. de son budget. La Nouvelle-Ecosse venait immédiatement après avec un pourcentage de 4.3 pour cent, puis l'Ontario avec 4.2 pour cent. Aucune province ne donnait donc à l'Agriculture, de ses dépenses totales, le tiers du pourcentage que lui affectait la province de Québec. Depuis, nos dépenses pour l'Agriculture, ont été pratiquement maintenues alors que partout ailleurs elles ont été considérablement diminuées.

Et depuis quatre ans, le ministère de l'Agriculture a-t-il su faire valoir pour l'avancement réel de l'Agriculture les sommes généreuses mises à sa disposition ?

Notre politique agricole est élaborée par les cultivateurs eux-mêmes, avec l'aide des techniciens que nous avons maintenus à leur service.

Notre œuvre de quatre années et notre programme pour l'avenir peut se résumer en cette énumération schématisée : Accomplir pour le cultivateur et avec son concours, au moyen d'enquêtes, du maintien de champs et de fermes de démonstration, de laboratoires maintenus ou subventionnés par nous, les recherches nécessaires à l'orientation de notre production agricole; diffuser les connaissances acquises parmi la masse des cultivateurs par des bulletins, des revues et la presse en général; par l'organisation de concours de fermes, des conférences et des cours abrégés d'agriculture, par la création des sections agricoles dans les académies rurales par des écoles moyennes et supérieures d'Agriculture ; encourager par des subventions et des octrois toutes et chacune des méthodes de production que les recherches et les expériences ont prouvées avantageuses ; promouvoir l'entr'aide et l'émulation chez les cultivateurs, faire naître, soutenir et guider, tout en sauvegardant l'esprit d'initiative de leurs membres, des associations agricoles de tous genres : cercles agricoles, cercles de l'U. C. C., sociétés d'Agriculture, expositions et concours agricoles: par l'encouragement aux coopératives agricoles, la passation de lois de classification et le maintien de représentants agricoles dans les pays étrangers dont les marchés nous restent ouverts, favoriser la meilleure préparation et le commerce plus économique et toujours grandissant de la production de nos fermes; enfin, et par-dessus tout, préparer l'avenir en fournissant à la jeunesse rurale de cette province le moyen de se procurer une solide éducation agricole—meilleur gage de la mise en valeur de cette ressource immense qu'est la bonne terre québecoise, voilà en résumé tout ce à quoi nous avons travaillé, tout ce que nous voulons poursuivre.

Notre politique agricole n'est ni quinquennale ni décennale ; elle est permanente quoique en évolution constante avec les conditions sans cesse renouvelées dans lesquelles doit évoluer l'Agriculture.

Nous sommes fiers des résultats que l'application de ce programme nous a procurés depuis quatre années.

Nous avons, par notre politique de drainage, de 1930 à 1934, rendus à l'Agriculture 739,000 arpents de terre qui peuvent aujourd'hui porter avantageusement des récoltes.

Mais cette politique a aussi servi une autre fin. La plus forte proportion des arpents consacrés à ces entreprises est tombée dans le gousset des ouvriers—généralement des cultivateurs ou fils de cultivateurs—qui ont exécuté les travaux. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple que les travaux de drainage de la vaste savane de Bagotville, comté de Chicoutimi, assurèrent durant une année environ la subsistance à plus de cinq cents travailleurs et celle de leurs dépendants.

Nous avons installé à nos frais depuis 1930, dans divers comtés de la province, quinze broyeurs de pierre à chaux qui fournissent aux cultivateurs un amendement nécessaire à la grande majorité de nos sols, tandis que nous payions dans le même laps de temps $160,000 sur les frais de transport de la chaux préparée dans les carrières déjà en exploitation.

Pour maintenir la fertilité de nos sols les engrais chimiques sont nécessaires. Mais ils sont coûteux, et pour généraliser leur emploi nous avons distribué des octrois au total de $285,000 depuis quatre ans. De vingt à trente mille cultivateurs ont bénéficié chaque année de cette politique, et dans le cours de la seule année dernière l'emploi de tels engrais dans la province a augmenté de 15 pour cent.

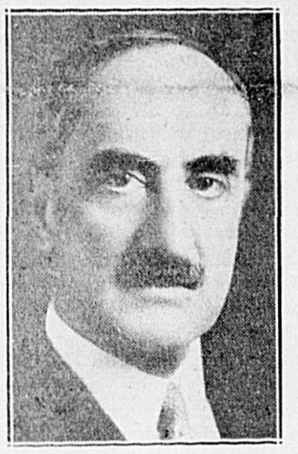
L'industrie animale est considérée à bon droit comme la principale de nos activités agricoles. Le ministère de l'Agriculture s'est efforcé, en ces dernières années, de développer sur nos fermes, à côté de la production laitière, l'aviculture, la production des porcs et des moutons, ainsi que l'élevage de bons chevaux de trait, afin de mieux équilibrer la production générale, de la varier davantage et d'assurer une meilleure distribution de la main-d'œuvre et des recettes durant tous les mois de l'année, de même qu'une utilisation plus profitable des sous-produits laitiers.

Mais il s'est principalement préoccupé de la santé du cheptel afin de prévenir des pertes toujours pénibles et de rendre l'élevage plus économique et plus profitable. On sait que la tuberculose bovine est le grand fléau des troupeaux laitires, qu'elle se communique à l'homme et qu'elle est une des causes de la haute moralité attribuée chez nous à la tuberculose humaine. Désireux de couper le mal dans sa racine, le ministère de l'Agriculture a stimulé la tuberculination des bovins et depuis deux ans, environ 100,000 sujets sont soumis annuellement à l'épreuve de la tuberculine. En cinq ans, 16,258 bovins tuberculeux ont été abattus, soit une moyenne de 2.8 p. c. des sujets tuberculinisés. En 1931-32, le nombre des réacteurs, c'est-à-dire sujets tuberculeux était de 3.16 p. c. En 1934-35, il n'était plus que de 1.98 p. c. Mais pour compenser les pertes subies, le ministère de l'Agriculture a contribué une somme de $458,530 pour l'achat de 26,963 bovins de remplacement, faisant plus que rajuster l'équilibre, car on admettra facilement qu'une bête saine dans un troupeau vaut plusieurs fois une bête atteinte de tuberculose. A date, 59,074 troupeaux laitiers ont été ainsi assainis ou sont en voie d'assainissement, ce qui représente environ 55 p. c. du nombre total des troupeaux de la province.

En 1930, notre province comptait 642 fabriques de beurre, 471 fabriques de fromage et 243 fabriques combinées de beurre et de fromage, soit un total de 1,356 établissements. Aujourd'hui nous avons 800 beurreries, 395 fromageries, 10 fabriques combinées, ou un total de 1,235 fabriques. Cette diminution est le résultat d'une politique de centralisation poursuivie par le ministère de l'Agriculture, autrement dit la fusion de petites fabriques trop rapprochées dans une même paroisse, petites fabriques qui ne rencontraient pas leurs frais, en une seule fabrique centrale. Cette centralisation a eu pour effet d'abaisser considérablement le coût de la fabrication, ce qui représente annuellement, une économie de milliers et de milliers de dollars, et laisse des profits nets aux fabricants.

Une commission de l'Industrie Laitière, nommée par un acte de la Législature, a travaillé depuis

(A suivre à la 4e page)



L'hon. J.-E. PERRAULT, ministre de la Voirie et des Mines, qui a prononcé un brillant discours au grand ralliement libéral de Victoriaville, le 1er novembre.

Cultivateurs! Attention!

SUPPLEMENT PROTEIQUE POUR PORCS
L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER

Il est prouvé que les porcs alimentés avec du "Supplément Protéique" donnent un plus grand pourcentage de porcs choix. Le plus grand nombre de porcs primés aux Expositions sont continuellement alimentés avec du "Supplément Protéique".

Tous les cultivateurs prévoyants alimentent leurs porcs avec du "Supplément Protéique" servant ainsi une ration qui donne un développement plus rapide et une meilleure qualité de porcs; cette haute qualité de porcs obtient toujours le meilleur prix du marché et la prime payée pour les porcs choix.

En employant le "Supplément Protéique" en mélange avec vos grains de ferme, vous êtes certains d'économiser sur le coût de Production.

M. J. A. Marcoux, classificateur et expert dans l'alimentation du bétail, se fera un plaisir de vous donner tous les renseignements supplémentaires dont vous pourriez avoir besoin, en le rencontrant à l'abattoir tous les lundi et mardi de chaque semaine.

Pour les prix, écrivez ou voyez le Gérant: M. E. BELANGER.

Coopérative Fédérée de Québec
Succursale de Princeville, P. Q.

Cartes Professionnelles

AVOCATS
Perrault & Girouard
AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau de Perrault & Perrault,
Rue de l'Eglise
L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. L.,
Ministre de la Voirie et des Mines
WILFRID GIROUARD, B.A., B.C.L., M.P.
Tél. Bell et Local

JULES POISSON, C. R.
AVOCAT
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau: rue de l'Eglise
Tél. Local et Bell

Chateauguay Perrault
Licencié en droit
AVOCAT
Edifice Transportation
132 St-Jacques ouest
Chambre 420 - - MONTREAL
Tél.: PL 8601 - Rés.: AT. 7474
De l'étude légale
Bissonnette, Pinard et Perrault

Philippe Marchand C.R.
AVOCAT
VICTORIAVILLE, P. Q.
Bureau: Hôtel-de-Ville

Roland Provencher
B.A. L.L.B.
AVOCAT
VICTORIAVILLE, Qué.
Edifice Rheault
Voisin du Bureau de Poste
21 fév. j.n.o.

NOTAIRES

C. R. GARNEAU
B. A., L. L. L.
NOTAIRE
ARTHABASKA, P. Q.

B. FEENEY, B.A., LL.B.,
NOTAIRE
Syndic dans les affaires de faillite.
PRINCEVILLE, P. Q.

GAETAN TROTTIER
NOTAIRE
Edifice Banque Provinciale
VICTORIAVILLE, P. Q.
11 oct. 6 m

Cartes d'Affaires

J. N. MICHAUD
INDUSTRIEL
ARTHABASKA, P. Q.
Entrepreneur de construction de toutes sortes, Manufacturier de portes et châssis. Bois de construction à vendre. Tournage, découpage, bois préparé.

TEINTURIERS-NETTOYEURS
PRESSEURS
Pour vêtements de Dames et Messieurs Fourrures, Garnitures de Maisons, Etc., Etc.
Attention spéciale aux commandes par la malle
FORTIER FRERES
4 St-Henri — Victoriaville
Tel. 486
21 janv. j.n.o.

E. O. AUDET
MANUFACTURIER DE
Portes, Chassis, Bois préparé en général
VICTORIAVILLE, P. Q.
21 fév. 6 m.

A. J. LEHOUX
Manufacturier de
LETTRES METALLIQUES pour VITRINES et CAMIONS
ENSEIGNE sur VERRE
et SPECIALITES pour L'ANNONCE
Aussi lettrage et gravage des Monuments Funéraires
Agent demandés partout
Boîte 233 - PRINCEVILLE, Qué.

A VENDRE
BELLE OCCASION
Jolie résidence moderne et confortable, prix avantageux, conditions faciles.
Adressez-vous à
155, rue St-Jean-Baptiste,
Victoriaville
ou
JOS. DESILETS, N. P.
Victoriaville, P. Q.
20 sept. j.n.o.

TERRE A VENDRE
Une belle et grande terre située à un mille de la ville d'Arthabaska, de 6½ arpents de largeur par un mille de profondeur. Bien bâtie. Bois de commerce. A vendre à très bonnes conditions.
S'adresser à
DONAT BLANCHET,
Arthabaska, P. Q.
3 oct. 1 m.

DOCTEUR C. A. GILBERT
Ex-assistant des Hôpitaux de Paris
SPECIALISTE :
YEUX—OREILLES—NEZ—GORGE
Examen de la vue avec précision.
Ajustement de verres et montures
267 rue Notre-Dame VICTORIAVILE, Qué.
En haut de l'ancien Studio Dubuc

M. Taschereau et ses collègues reçoivent un accueil triomphal, à Victoriaville

L'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province et leader du parti libéral, a reçu vendredi dernier, à Victoriaville, un enthousiaste accueil. Rarement, on a vu un homme politique être l'objet d'une semblable manifestation de confiance de la part de ses compatriotes.

Invité par l'honorable J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, à commencer à Victoriaville sa campagne électorale, M. Taschereau a été acclamé par une foule que des observateurs impartiaux ont évalué à plus de 20,000 personnes.

C'était la première fois que la jolie petite ville des Bois-Francs voyait une foule aussi considérable se masser chez elle pour honorer un homme politique et souligner de ses vivats l'exposé de son œuvre administrative. Il y avait plus de 6,000 personnes dans la salle du Collèges des Frères du Sacré-Cœur et au dehors, une multitude se massait sous les haut-parleurs, dans la cour, partout où elle pouvait entendre la voix des orateurs.

Jamais on n'avait vu autant d'automobiles dans la place. La foule, amenée par les voitures se gonfla encore de plusieurs centaines de visiteurs venus de Québec et des villes avoisinantes par train spécial. Un cortège interminable d'autos, précédé d'une fanfare, défila dans les rues pour accompagner les voitures transportant les honorables MM. Taschereau, Perrault et Godbout. Massée le long des trottoirs, la population fit fête aux trois ministres tout au long du parcours.

L'assemblée était présidée par le maire de Victoriaville, M. Carignan, et par le maire de Ste-Victoire, M. Mercier. M. Carignan lut au premier ministre une magnifique adresse et sa gentille fillette, Yvette, vint déposer une immense gerbe de roses sur les genoux de Madame Taschereau que l'assistance associa galamment au triomphe du chef de la province.

Le premier ministre a prononcé un vibrant discours, très au point, documenté et logique. Il a fait la revue de l'œuvre de son gouvernement et il a dit ce qu'il a l'intention de faire si les électeurs lui renouvellent son mandat le 25 novembre. Le discours de M. Taschereau n'a pas pris le ton d'un discours-programme, car le programme de son parti est bien connu ; il n'a pas fait de grandes promesses, car il n'a jamais voulu suivre cette tactique électorale. Les promesses que M. Taschereau fait, il les remplit, et la foule sait bien que lorsqu'il a dit vendredi que son gouvernement paiera les pensions de vieillesse si Ottawa ne le fait pas, M. Taschereau le fera, tout comme il s'efforcera d'améliorer, ainsi qu'il l'a laissé entendre, le crédit agricole actuel, les caisses populaires, la loi des accidents du travail, tout comme il donnera une prime aux cultivateurs pour encourager l'industrie du beurre et du fromage. M. Taschereau a surtout analysé l'œuvre du gouvernement à deux points de vue, celui de la classe ouvrière et celui de la classe agricole, et il a démasqué les manœuvres de ses adversaires, surtout celles de M. Paul Gouin. Il a prouvé que le jeune chef actionniste n'agit que par dépit et que les électeurs auraient tort de confier le sort de la province à des politiciens en herbe alors qu'ils ont des hommes d'expérience pour diriger les affaires de la nation.

L'honorable J.-E. Perrault a fait un bel éloge de son chef puis il a montré ce que le gouvernement a fait, par l'entremise de son ministère, pour le développement de notre voirie, de notre tourisme et de nos mines.

L'hon. M. Godbout a surtout traité des choses agricoles et il a prêché la coopération, montrant les résultats que cette politique a donnée depuis cinq ans.

MM. Howard et Girouard ont démontré que le parti libéral de Québec et le parti libéral d'Ottawa ne font qu'un seul et même parti et qu'il y va de l'intérêt de la province de conserver un gouvernement libéral alors que toutes les autres provinces du Canada moins l'Alberta sont libérales et travailleront de concert avec Ottawa à l'amélioration des conditions au pays.

Tandis que M. H.-E. Fortier montrait l'œuvre du gouvernement provincial et la valeur de ses chefs, M. Dalma Landry a dévoilé des manœuvres des actionnistes et a eu des paroles cinglantes pour tous les mécontents. On trouvera dans d'autres colonnes les comptes rendus de ces discours.

On remarquait sur l'estrade, aux côtés des orateurs, Mmes L.-A. Taschereau, J.-E. Perrault et plusieurs autres, ainsi que de nombreux conseillers législatifs, députés aux Communes et députés à la Législature. Mentionnons : le Dr A.-V. Roy, de Lévis, C. L.; les députés provinciaux, MM. Pierre Gagnon, Kamouraska; C.-A. Paquet, Montmagny; Joseph Samson, Québec-Centre ; Thomas Lapointe, Wolfe; W.-J. Duffy, Compton; J.-C.-A. Turcotte, Richelieu; Lucien Dugas, Joliette ; J.-A. Frigon, St-Maurice; J.-E. Thisdel, Maskinongé; J.-A. Gaudet, Nicolet ; M. Gagnon, Frontenac ; les députés fédéraux: MM. Ernest Bertrand, Laurier; Lucien Dubois, Nicolet; E. Roberge, Mégantic; Léonard Tremblay, Dorchester ; Wilfrid Gariépy, Trois-Rivières ; les échevins François Jobin, Wilfrid Samson, Arthur Poulin, de Québec; MM. Alfred Legault, Antonio Laplante, A.-H. Paradis, André Taschereau, Jacques Casgrain et une foule d'autres.

L'Assemblée de Victoriaville

Elle fut plus que triomphale et la meilleure preuve qu'on en puisse donner à ceux-là qui n'ont pu s'y rendre ou qui n'étaient pas aux écoutes cet après-midi-là c'est que nos adversaires, depuis cet instant où ils ont compris que leur anéantissement était sûr, ne cessent de répéter que l'évaluation des assistants à plus de vingt-cinq mille personnes est exagérée et qu'en somme ce fut la curiosité plus que la sympathie qui réunit ce magnifique ensemble de peuple autour de la tribune où parlèrent les honorables Taschereau, Perrault et Godbout.

Sans doute il y avait de la curiosité chez les auditeurs mais une curiosité sympathique, celle que l'on rencontre chez les vrais sportifs qui ont choisi depuis longtemps leur lutteur dans une joute quelconque et qui, après s'être étonnés quelque peu que leur homme encaisse les coups de son adversaire sans riposter immédiatement, sont curieux de voir comment il répondra aux coups, pour l'acclamer avec plus de sincérité ensuite.

Depuis un an qu'il se faisait injurier par la racaille conduite par Gouin, Drouin, Hamel, Grégoire et Martineau, l'hon. M. Taschereau n'avait pas daigné descendre dans les embas où ces messieurs se traînent pour discuter avec eux, à leur niveau, et répondre à leurs coups par des coups identiques. Il l'a fait à Victoriaville, vendredi, avec habileté, mesure, énergie, d'une ton noble et digne de la haute situation qu'il occupe et de la réputation d'élégance morale qu'il a.

Les Actionnistes ont essayé, depuis un an, de salir le Canadien-français le plus représentatif de notre race. M. Taschereau s'est défendu et a accusé, à son tour, sans recourir à aucun des procédés de ses ennemis. Il a d'abord rappelé, comme il devait le faire, son œuvre depuis quinze ans, cette œuvre hautement politique qui a assis solidement le prestige canadien-français en Amérique et qui nous a profité à l'intérieur aussi bien qu'elle nous servait au dehors. Le simple rappel de cette œuvre était une défense complète du régime qui l'a accomplie. Mais M. Taschereau, répondant au vœu de tous les citoyens bien pensants de la province, bleus comme rouges, a tenu à démasquer ceux qui, après l'avoir défendu jusqu'à ces derniers temps, se sont retournés contre lui parce qu'ils n'ont pas été casés.

Pour accuser, M. Taschereau n'a pas eu à forcer les faits, il a pris dans ses dossiers les deux lettres du quémandeur de Paul Gouin dans lesquelles le chef malheureux du parti-avorton le priait à genoux de le caser au Musée provincial et par le simple énoncé des dates il a prouvé que c'est à la suite de son refus "de donner au fils de Sir Lomer Gouin un poste inférieur à la valeur de son nom" que ce même fils de Sir LomerGouin s'est tourné haineusement contre le successeur de son père et lui fait depuis ce temps la lutte.

L'auditoire composé en bonne partie de loyaux cultivateurs des comtés d'Arthabaska, de Drummond, de Beauce, de Lotbinière et de Mégantic, n'a pu s'empêcher de crier son dégoût à Paul Gouin qui est déloyal et à son parti et à la mémoire de son père. On dit que le jeune Gouin ne s'est pas remis de la simple mise au point de M. Taschereau, mise au point dont toute la force venait des faits et non des mots.

Quoiqu'il en soit, on peut être sûr, dans le camp ennemi, que la vigueur d'attaque de M. Taschereau aura été pour beaucoup dans l'immense victoire du 25 novembre prochain. Le chef du parti libéral de Québec n'a rien perdu des admirables qualités de commandement et de maîtrise qui l'ont fait choisir par le père de Paul Gouin pour qu'il lui succède à la tête du gouvernement. Ses meilleurs lieutenants, MM. Perrault, Godbout, Francœur, David, Mercier, sont eux aussi d'excellents politiques et d'excellents chefs de combat. Ils l'ont prouvé encore une fois depuis le début de la lutte. Si les partisans de l'A. L. N. ne nous croient pas sur parole ils s'en apercevront avant la fin du mois.

Ralliement libéral à Bécancour

Monsieur Alexandre Gaudet candidat du gouvernement de Québec, dans le comté de Nicolet, ouvrira sa campagne politique à Bécancour, dimanche prochain, le 10 courant, à deux heures et demie de l'après-midi. Il sera accompagné de l'honorable M. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, de M. A. Crête, député du comté de Laviolette à Ottawa, de M. Maurice Boisvert, avocat de Québec, et de quelques autres orateurs.

Liste des Assemblées dans le comté d'Arthabaska

Voici la date des assemblées qui seront tenues dans les diverses paroisses du comté d'Arthabaska par l'honorable M. J. E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines.

Vendredi,	8 novembre	Ste-Hélène de Chester, 10 h. a. m.
"	"	St-Norbert, 3 heures p. m.
Samedi,	9 novembre	Ste-Séraphine, 10 heures a. m.
"	"	Ste-Clotilde de Horton, 2½ heures p. m.
Lundi,	11 novembre	St-Albert de Warwick, 10 heures a. m.
"	"	St-Valère de Bulstrode, 3 heures p. m.
Mardi,	12 novembre	St-Rosaire, 10 heures a. m.
"	"	Ste-Anne du Sault 3 heures p. m.
Vendredi,	15 novembre	St-Louis de Blandford, 10 heures a. m.
"	"	Princeville, 8 heures p. m.
Lundi,	18 novembre	Arthabaska, appel nominal, 2 heures p. m.
Mardi,	19 novembre	St-Rémi de Tingwick, 10 heures a. m.
"	"	St-Paul de Chester, 3 heures p. m.
Mercredi,	20 novembre	Ste-Elisabeth de Warwick, 10 heures a. m.
"	"	Warwick, 8 heures p. m.
Dimanche,	24 novembre	Tingwick, après la grand'messe.
"	"	Victoriaville, 8 heures p. m.

Assemblées politiques

L'honorable M. J. E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, a tenu plusieurs assemblées politiques cette semaine : dimanche dernier à St-François du Lac ; lundi à Drummondville ; mardi, à Inverness, dans le comté de Mégantic ; mercredi à Bury, dans le comté de Compton, et aujourd'hui à Sherbrooke.

Demain, vendredi, il commencera ses assemblées dans le comté d'Arthabaska et adressera la parole à Ste-Hélène de Chester, à dix heures, et à St-Norbert d'Arthabaska, à trois heures de l'après-midi.

Le lendemain, samedi, il se rendra à Ste-Séraphine à dix heures et à Ste-Clotilde de Horton à trois heures.

Dimanche, le 10, il parlera à Bécancour à l'assemblée qui sera tenue par M. Gaudet, député dans le comté de Nicolet.

M. PERRAULT

L'ouverture d'un chemin dans la forêt, la construction d'un pont, jeté comme un trait d'union entre deux rives, l'embellissement du paysage rural, ce sont là des œuvres qui dépassent la vie strictement économique d'une région ou d'une province, puisqu'elles sont des signes matériels de la civilisation. Cette œuvre civilisatrice, le gouvernement provincial l'a poursuivie avec patience, toujours attentif au développement des centres ruraux et à la nécessité de les relier entre eux par un réseau routier carrossables. Le ministre de la Voirie, l'hon. M. J. E. Perrault, était un avocat éminent avant de vouer son intelligence au service de sa province. Il construit ses routes et ses ponts comme il devait bâtir ses plaidoiries, en tenant compte de l'idée centrale, qui est de servir la société, et des objectifs secondaires, comme l'agrément du tourisme. Aussi bien, notre province est-elle dotée d'un réseau de routes coordonnées avec un ordre admirable, et le visiteur étranger s'étonne que dans un pays si accidenté, d'un climat si rigoureux et si capricieux, les grand'routes conservent leur surface plane et douce qui, suivant le mot d'un confrère spirituel, est "un velours pour... le derrière". Ce n'est pas le lieu d'énumérer ici tous les travaux de voirie effectués sous la surveillance de M. Perrault depuis son entrée au ministère. Peu de gens savent que le département de la Voirie a fait planter 250,000 arbres le long des routes et qu'il dirige depuis plusieurs années une campagne d'embellissement rural dont les résultat sont de plus en plus consolants.

M. Perrault a donné à l'industrie touristique, par sa claire intelligence de la psychologie de l'étranger, une impulsion inconnue avant lui. C'est un homme d'ordre et d'action. Son œuvre le décrit mieux que ne le feraient les mots. Son souci d'ordre et de netteté, il le porte dans son visage aux traits bien définis, dans le regard noir et tout d'une pièce qu'il promène sur son interlocuteur. Il a l'aisance du gentilhomme avec une certaine brusquerie aimable d'homme affairé. Mais ce qui le caractérise par-dessus tout—et ses collaborateurs le savent—c'est son amour du travail et de la besogne bien accomplie. M. Taschereau, auquel il est profondément attaché, compte en lui un auxiliaire précieux et solide dans les circonstances difficiles. La physionomie de la campagne québecoise s'est transformée depuis cinq ans, grâce au travail patient de ce minstre, et à la collaboraton empressée de tout son entourage. Et cette facilité avec laquelle M. Perrault entraine ses collaborateurs dans son propre enthousiasme témoigne, plus que toutes ses autres qualités, de ses aptitudes de chef politique. Nos lecteurs auront l'occasion de connaitre au cours de la prochaine campagne l'importance de la tâche accomplie depuis 1931 par le minstère de la Voirie. Nous avons pensé qu'en ébauchant un protrait de l'homme, il éclairerait du même coup toute son œuvre.

SALUT AU CHEF

L'honorable Louis Alexandre Taschereau, depuis quinze ans premier ministre de la province de Québec, se présente de nouveau devant l'électorat, pour rendre ses comptes d'excellent intendant et solliciter le renouvellement de son mandat.

A la tête d'un conseil dont chaque ministre est une personnalité en même temps qu'une compétence, entouré d'un état-major dont le dévouement ne le cède qu'à l'enthousiasme, fermement appuyé par une alliance honorable et féconde avec les chefs du parti libéral canadien, M. Taschereau marche vers un nouveau triomphe électoral.

En vain, le parti conservateur affaibli et un petit groupe de libéraux dépités s'emploient-ils à combattre les sentiments de respect, de gratitude, de civisme qui portent le peuple à retenir les services d'un politique hors pair, d'un législateur éclairé, d'un administrateur habile comme M. Taschereau.

Le Canada français lui doit, en grande partie, l'excellente renommée, le solide crédit, l'admiration réelle dont il jouit. Dans toutes les causes importantes où l'intérêt de sa nationalité était en jeu. M. Taschereau a été un champion courageux et victorieux. Il possède la confiance des hommes d'affaires honnêtes aussi bien que celle des plus humbles contribuables. Dans une affaire importante, nul n'hésiterait à demander ses conseisl, à retenir ses services, à suivre ses avis. Il représente l'honneur, l'équité, le dévouement à la chose publique.

La tradition libérale de M. Taschereau remonte aux temps héroiques de notre histoire. Nous aimons à rappeler qu'un des pionniers du journalisme militant à Québec fut un Taschereau. Il eut l'honneur de souffrir pour la cause de nos libertés politiques, à l'époque où Papineau jetait la première semence libérale en ce pays. Ce souvenir explique la chaleur avec laquelle le premier ministre de la province de Québec épouse si volontiers les causes qui se rattachent à nos droits.

M. Taschereau n'a pas recherché la haute fonction qu'il occupe aujourd'hui. Il y a été désigné par son prédécesseur, feu Sir Lomer Gouin, et s'il a consenti de la remplir, c'est qu'il en fut instamment prié par ses anciens collègues en même temps que sollicité par le vœu unanime de ses concitoyens de Québec. C'est ainsi qu'il continue, dans le couronnement d'une vie digne et d'une brillante carrière, de mener les bons combats du libéralisme canadien, auxquels il prend part depuis les beaux jours d'Honoré Mercier.

Sous un tel chef, avec la cause qu'il présente, avec son passé d'œuvre utiles et fécondes, avec son programme à la fois sage et progressif, avec son inlassable activité, avec sa parfaité probité, avec sa longue expérience et son excellent jugement, "L'Union des Cantons de l'Est" est heureuse et fière de combattre pour le succes du gouvernement libéral de Québec.

Notes Locales

L'honorable et Mme L. A. Taschereau, de Québec, M. et Mme C. B. Howard, de Sherbrooke, M. et Mme André Taschereau et M. Charles Lanctôt, de Québec, étaient les hôtes de l'honorable et Mme J. E. Perrault, vendredi dernier.

L'honorable et Mme J. E. Perrault sont revenus d'un voyage à Sherbrooke, où l'hon. M. Perrault a présidé une grande assemblée politique.

M. l'abbé Antonio Bettez, de Princeville, était de passage ici samedi.

M. l'abbé Arthur Bergeron, vicaire, est allé prêter son concours mardi aux Quarante-Heures de Princeville.

M. et Mme Alfred Paradis, Mlles Jacqueline et Louise Paradis et M. Alfred Paradis, Jr., de Montréal, étaient de passage ici en fin de semaine.

M. Victor Marceau, protonotaire, est allé à Québec lundi.

M. Alfred Marchildon, magistrat, des Trois-Rivières, a présidé mardi et mercredi de cette semaine le terme de la cour de magistrat. Le prochain terme est fixé au 27 novembre.

Le terme de la cour supérieure, le premier depuis la grande vacance judiciaire, s'ouvrira mardi, le 12 novembre courant.

Mlle Jullien et Mme B. J. Lavigne sont allées à Sherbrooke, ces jours derniers.

M. et Mme Henri Vallières, Mlle Vallière et MM. Emile Garneau et Henri Bergeron, de Nicolet, sont venus en visite chez M. et Mme Albert Bergeron, en fin de semaine.

M. Gilles Verville, ouvrier, de cette ville, vient de se porter acquéreur de la propriété de Mme Honoré Boucher, rue de la Cour.

M. et Mme Marcel Garneau sont revenus lundi d'un voyage à Québec.

Mlle Lucie Garneau est en promenade à Ottawa et Montréal.

M. Napoléon Laroche, cultivateur, de cette paroisse, vient de faire l'acquisition de la propriété de M. Henri Vallières.

Mme Victor Marceau est revenue d'une promenade à Montréal.

Mme Wilfrid Girouard recevait lundi à l'heure du thé en l'honneur de Mme J. E. Perrault.

Mme Alfred Roy est revenue d'une promenade à Québec, chez son fils, M. Thomas Roy.

M. et Mme Alfred Paris, de Franklin, Mass., M. et Mme Maurice Provencher, de Bromptonville, M. et Mme Rouville Dufresne, de Sherbrooke, chez M. Alfred Provencher.

M. et Mme Gustave Baril sont retournés à Sorel.

M. Wilfrid Martel, de North Battleford, Sask., B. Achille Martel, d'Acton Vale, Qué., M. Exist Martel, de Farnham, ainsi que M. et Mme Aldéi Martel, de Farnham, étaient en visite chez M. et Mme Rodolphe Nadeau, le jour de la Toussaint.

Mlles Thérèse et Jeanne-d'Arc Leblanc, de l'Epiphanie, en visite dimanche chez Mme J. B. Leblanc et chez d'autres parents.

M. et Mme Ludger Boutet, de L'Epiphanie, en visite dimanche à Victoriaville et Arthabaska.

Mlle Laura Berbank et M. et Mme Philias Lavertu et leur famille, M. et Mme Henry Marcotte et leurs enfants ainsi que M. et Mme Ludger Paquin et M. Mme Willie Hince, de Springvale, de passage en notre ville, cette semaine.

Mlle Laurette Baril en voyage à Montréal.

M. J. A. Allard, de Québec, de passage ici dimanche.

Mme et Mlle Whitemore et Mlle Juliette Morin, de Québec, étaient en visite dans les familles Baril et Gaudet, dernièrement.

M. et Mme Joseph Vallière, M. et Mme Albert Vallière, de Saint-Cyrille de Wendover, en promenade vendredi dernier chez M. Honoré Vallière, et chez M. et Mme Antonio Labbé.

Mlle Thérèse D'Argy est en voyage à Montréal, pour une quinzaine.

M. et Mme Philippe Sirois, de Drummondville, visitait M. Honoré Vallière et M. et Mme Antonio Labbé, vendredi dernier.

M. et Mme Désiré Lamontagne, M. Léo Lamontagne, M. et Mme Emile Lamontagne, Mme Georges Héneault, tous de Victoriaville, en promenade dimanche à St-Adrien de Ham, chez des parents et amis.

M. J. Armand Houde, Mme Honoré Beauchesne et ses enfants, des Tros-Rivières, sont venus passer quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Joseph Houde.

M. Arthur Drouin, de Montréal, en visite chez M. et Mme Onésime Dumas, le jour de la Toussaint.

Mme Albert Baril, d'Otawa, était en visite ces jours derniers, chez ses sœurs, Mmes J. E. Baril et Lenehan.

AUX ECOLIERS

Achetez vos articles de classes à la LIBRAIRIE DE "L'UNION" et vous aurez entièrent satisfaction tant sur le prix que sur la qualité.

Nous avons toujours un grand choix dans les articles suivants : Cahiers, Crayons, Plumes, Porte-plumes, Gommes, Règles, Coffrets, Calepins, Encre à marquer le linge, Sacs d'école en cuir et en toile, Boite de Peintures, etc.

Nous tenons tous les livres de classes tels que : Livres de Lecture, Grammaires, Histoires, Arithmétiques, Géographies, Dictionnaires en français et en anglais.

Visitez notre Librairie, et vous serez convaincu du bon marché.

Discours des Honorables J.-E. Perrault, Adélard Godbout et autres

Prononcés à Victoriaville, le premier Novembre

Avec l'éloquence et la force de persuasion dont ils ont donné tant de preuves, les honorables Adélard Godbout et J.-E. Perrault passent en revue les œuvres de l'administration Taschereau, et exposent les raisons qui militent en faveur de sa réélection—M. W. Girouard, M. Charles-B. Howard, M. H.-E. Fortier et Dalma Landry.

L'assemblée qui a marqué vendredi après-midi, l'ouverture de la campagne électorale provinciale a été remarquable tant par la solidité et l'importance des discours que par la foule extrêmement nombreuse qui les écoutait, et par l'enthousiasme qu'elle a manifesté. Chaque orateur a été l'objet d'ovations prolongées, et tous les discours ont été ponctués de fréquentes et chaudes acclamations.

L'hon. J.-E. PERRAULT

Après avoir dit la joie que lui causait cette magnifique assemblée, le ministre de la Voirie et des Mines a remercié le premier ministre d'avoir inauguré la campagne dans le beau comté d'Arthabaska. C'est un honneur pour Victoriaville, et pour tout le comté, dont M. Perrault est très touché. Les électeurs sont venus en grand nombre entendre et acclamer l'honorable M. Taschereau et leur enthousiasme dit parfaitement que le2 5 novembre sera la date d'un nouveau triomphe du parti libéral. Il y a 38 ans que le parti libéral dirige la politique de Québec et depuis 15 ans M. Taschereau voit aux destinées de la province. Ce n'est certes pas un effet du hasard et du caprice. Il faut que le parti libéral ait su répondre aux aspirations du peuple, adopter des lois qui répondaient à ses besoins, à ses intérêts, à son idéal. D'après notre système constitutionnel, l'administration publique repose sur deux partis politiques : Conservateur et libéral. Depuis 68 ans, Québec fait partie de la Confédération, et durant plus de la moitié de cette période, c'est le parti libéral qui en a eu l'administration. Il est évident que les progrès les plus accentués, nous les devons au parti libéral et à ses chefs. Ce fut l'avantage de ce parti que d'avoir toujours maintenu à sa tête des hommes de premier ordre. Leur supériorité, ils la prouvèrent en adoptant la politique la meilleure, celle qui plaça Québec au premier rang des provinces canadiennes.

Dans cette lignée de hauts politiques apparait l'honorable Alexandre Taschereau, comme celui dont les œuvres furent les plus fécondes et les plus bienfaisantes et qui, à ce titre, mérite l'approbation et l'encouragement non seulement du parti libéral, mais de tous les électeurs.

Devenu en 1919 le collègue de M. Taschereau, M. Perrault en loue sa force de caractère, la vivacité de son esprit, sa prodigieuse puissance de travail, sa maitrise à construire les affaires publiques, son courage, son énergie, son dévouement à servir son pays, sa province, et sa population. Depuis 10 ans que M. Perrault connait nos hommes publics, il peut affirmer que M. Taschereau s'est placé au premier rang d'entre eux. L'histoire dira que M. Taschereau a été le plus grand premier ministre de Québec au cours des 70 premières années de la Confédération.

Oeuvres nombreuses

Les adversaires du gouvernement semblent prétendre qu'il n'a rien fait. Quand son mandat fut renouvelé en 1931, il n'était guère exempt de difficultés. On était depuis deux ans en pleine crise. L'une après l'autre, les classes de la société se sentaient atteintes, et les revenus de la province diminuaient. Nos grands services publics, l'instruction, la colonisation, l'agriculture, l'assistance publique, la voirie, devaient être maintenus et conserver leur efficacité. Il fallait au surplus aider la population éprouvée par le chômage, dont le gouvernement Bennett avait jeté le fardeau sur les municipalités et les provinces. Il fallait d'abord conserver le crédit provincial. Malgré les 30 millions que le chômage à coûtés, Québec demeure avec un crédit intact. C'est la province qui paie le meilleur taux d'intérêt, et la moins endettée et la moins taxée. M. Bennett lui-même proclamait que seule notre province est solvable. L'ouest est en difficultés financières; l'Ontario a une dette énorme, et seuls nous continuons notre marche vers le progrès dansl 'ordre.

La colonisation

Il faut être de mauvaise foi pour prétendre que le gouvernement n'a rien fait pour la colonisation. Jamais un gouvernement n'a autant travaillé à cette œuvre essentielle. A peine premier ministre, M. Taschereau autorise un emprunt spécial de $5,000,000, puis de $2,000,000 pour la colonisation. Quinze ans durant à retenti l'appel du retour à la terre. Les chemins, les écoles, les primes de défrichement, rien n'a été épargné pour les colons. En 53 ans, de 1867 à 1920 la province a dépensé $7,738,208.-95 pour la colonisation, soit une moyenne annuelle de $146,000. En 15 ans, sous le gouvernement Taschereau, la dépense fut de $30,139,275.75, soit une moyenne de $2,000,000. Les primes de défrichement ont coûté $2,825,-088.35. Depuis 1930, 17,591 nouveaux colons ont été placés sur des terres, ont reçu des primes de défrichement et des graines de semences. En 1935, le gouvernement Taschereau place 5,000 colons, et fait voter $10,000,000 pour eux et pour aider les fils de cultivateurs à s'établir. Grâce à cette politique, 7,000 fils de cultivateurs ont été établis sur des fermes, dans les vieilles paroisses.

Les Mines

Quant à nos mines, le gouvernement s'est aussi attaché à les faire mettre en valeur, et de plus en plus. Personne n'ignore le développement minier du nord-ouest de Québec grâce au courage de nos prospecteurs, au capital investi par nos hommes d'affaires, et surtout grâce à l'aide du gouvernement de Québec. Chemins, cartes géographiques, subsides aux chemins de fer, tours aux prospecteurs, de toutes ces façons et de bien d'autres le gouvernement a fait progresser nos mines. L'ouverture des chemins nouveaux à elle seule a coûté plus de $2,000,000. Et l'on construit présentement une grande route de 300 milles de longueur, pour relier Montréal au centre minier et aux centres de colonisation.

Le réseau routier

C'est encore sous le gouvernement Taschereau que s'estd éveloppé le réseau de nos bonnes routes, qui couvre tout le territoire de notre vaste province. Quand M. Taschereau prit le pouvoir, nous n'avions que 3000 milles et quelques grandes routes ; et maintenant nous avons 18,000 milles.

Et c'est M. Taschereau qui a pris l'entretien de tous les chemins améliorés à la charge de la province, entretien qui coûte $1,000,000 dans 1,500 municipalités. C'est M. Taschereau qui, en pleine dépression, en 1931, est venu aux secours des municipalités qui avaient construit des chemins, et les a délivrées d'une dette de $17,000,000. C'est la politique des bons chemins et la publicité du ministère de la Voirie qui ont créé le tourisme dont profite toute la population. Les revenus du tourisme étaient de $3,-000,000 en 1920; ils sont passés en 1928 à $51,000,000 et en 1925, à $60,000,000. En pleine crise, de 1929 à 1935, le tourisme a rapporté à Québec $260,000,000 et $400,000,000 depuis 1920. Cette politique de voirie a incontestablement aidé le cultivateur resté sur sa terre. Le gouvernement se propose bien de continuer cette amélioration de voirie, et de rencontrer à cet égard toutes les exigences de notre époque.

L'agriculture

Dirigée avec tant de dévouement par M. Godbout, l'agriculture a reçu plus de $21,000,000 du gouvernement Taschereau, qui a secondé toutes les initiatives du ministre, avec le résultat que l'agriculture s'est améliorée.

Pour le public

M. Perrault rappelle que le gouvernement Taschereau fournit $5,000,000, par année pour l'assistance publique, pour aider pauvres, malades et orphelins. Le même montant, $5,000,000, est affecté à la petite école du rang, chaque année, et le gouvernement assume le coût totai de toute nouvelle école ne coûtant pas plus de $1200 et paie les deux tiers de celles qui coûtent $2,500 et plus. Faut-il rappeler aussi la fondation et l'aide apportée aux écoles d'agriculture, aux écoles techniques et polytechniques? Et que signifient, de la part d'un gouvernement qui ne fait rien, d'après ses adversaires, les sacrifices que la province s'est imposés pour secourir les chômeurs au coût de $30,000,000? Et la législation sociale en faveur de l'ouvrier; loi des accidents du travail, loi du salaire minimum des femmes, loi des établissements industriels, loi relative aux conventions collectives du travail? Voilà quelques-unes des œuvres du parti libéral. Québec aura demain des problèmes plus complexes à résoudre, et il convient d'en confier la tâche à un gouvernement dont le passé garantit l'avenir. Il faut à la tête de la province un homme d'expérience qui saura collaborer avec Ottawa, pour aider la jeunesse, les chômeurs, les cultivateurs, les ouvriers, et pour déterminer le champ de la législation. Québec se doit de rester à la tête des provinces canadiennes et de continuer à être un modèle pour les autres parties du dominion. C'est à cette tâche que veut travailler le parti libéral et nul mieux que M. Taschereau ne pourra défendre les droits et les intérêts de la province. Laissons Taschereau continuer son œuvre Rappelons-nous le concert d'éloges qui s'élèvent de partout en son honneur et rendons un verdict conforme aux intérêts supérieurs de la province, nécessaire à son progrès social économique et intellectuel. Dans l'intérêt de tous et de chacun, renouvelons le triomphe libéral du 14 octobre à la gloire de M. Taschereau et de son gouvernement.

L'hon. AD. GODBOUT

Après avoir participé à la lutte fédérale, l'honorable M. Godbout ne pensait pas qu'il serait aussi agréable de se lancer dans une autre campagne. Il n'était pas moins heureux de continuer la bataille du parti libéral, et cette immense assemblée l'encourage davantage. Parmi la foule d'ailleurs il reconnait des gens qu'il a rencontrés au hasard du travail quotidien des gens que le gouvernement Taschereau n'a cessé d'aider et d'encourager, récompensant leurs efforts et exaltant sans cesse leur noble tâche. Le parti libéral a maintenant le droit de demander à tous ces gens, aux cultivateurs, qu'ils soient libéraux ou conservateurs, de reconnaitre les efforts et le travail du gouvernement qui les a soutenus, qui les a aimés et qui s'est efforcé de les comprendre. Au cours des cinq dernières années, c'est le gouvernement de Québec qui, dirigé par celui que tout à l'heure on applaudissait avec frénésie, a aidé les cultivateurs. Sûrement, il mérite un témoignage de confiance, si l'on tient compte des œuvres multiples et utiles qu'il a accomplies. M. Godbout signale en passant les mérites de l'hon. M. Perrault, un des meilleurs lieutenant de M. Taschereau. Il ne connait pas, dans l'administration provinciale, de meilleur défenseur de la classe agricole. Légiste et terrien dans l'âme, M. Perrault est véritablement un représentant attitré de la classe agricole, et il le prouve en toute occasion.

Le ministre de l'Agriculture demande ensuite quelles raisons on pourrait bien avoir de prêter l'oreille à ceux qui critiquent le gouvernement et demandent qu'il soit renversé. Jugeons seulement ce qu'il a fait depuis quatre ans, depuis le renouvellement de son mandat. En 1931, le peuple unanime de la province soutenait le gouvernement Taschereau. Il a continué la même politique, approuvée en 1931, tout en l'améliorant. Et c'est commettre une injustice flagrante que de prétendre que les classes populaires ne sont pas protégées sous ce régime. En 1935, 13% des revenus de la province sont donnés à l'agriculture, tandis qu'ailleurs seulement 3% et tout au plus 4% est au service des cultivateurs. L'Ontario, province qui a les mêmes intérêts que la nôtre, ne donnent que 4% de son budget à l'agriculture, tandis que nous lui consacrons 13.6% Aucune province ne donne un tiers de ce que la province de Québec donne à ses cultivateurs. Si c'est cela, oublier la classe agricole, M. Godbout peut dire à M. Taschereau qu'aussi longtemps qu'il oubliera de cette façon les cultivateurs, il recevra d'eux des témoignages de confiance plus unanimes d'élection en élection.

Il est étrange que les adversaires de M. Taschereau disent que le gouvernement néglige les cultivateurs. M. Drouin et M. Gouin et tous les "stevenistes" provinciaux, chantaient en 1931 les louanges de ce gouvernement quand il ne consacrait que 4% de son budget aux cultivateurs. Et maintenant qu'il leur destine 12% et plus des revenus de toute la province, il paraît qu'il les oublie. Etrange logique. Et logique d'autant plus étrange que M. Drouin trouvait tout parfait dans le gouvernement Taschereau, jusqu'en 1933. Et depuis cette année jusqu'à la dernière session, il a appuyé de ses votes l'administration. Il y a quelques mois encore, à la dernière session, il déclarait à l'Assemblée Législative que, s'il avait le regret de différer d'opinion avec le gouvernement sur certaines questions, il ne voudrait pour aucune raison au monde être accusé de critiquer et de dénigrer M. Taschereau lui-même, l'orgueil des Canadiens-français. Il considérait alors comme une honte suprême de s'en prendre à M. Taschereau lui-même. Eh bien, il s'est marqué lui-même le front de la honte suprême.

M. Godbout remercie M. Taschereau des paroles trop aimables qu'il a eues pour lui . Mais il n'ignore pas que le premier ministre a été inspiré par son amour et son estime pour les cultivateurs. Au ministère de l'agriculture, et c'est de cette façon que procèdent les libéraux, on travaille toujours dans l'entente, la coopération, l'entr'aide, on ne travaille jamais seul. C'est par la collaboration et la bonne volonté qu'il est possible de grandir, de consolider et d'exalter l'agriculture chez nous. Tous reconnaissent qu'en agrandissant le domaine agricole, nous rendons le meilleur service à la province. Car l'agriculture est à la base de notre stabilité politique, économique et morale. Le commerce bénéficie de la prospérité des cultivateurs et les ouvriers des villes également. Et parce que le gouvernement Taschereau s'est inspiré de ces principes, depuis quelques années seulement, grâce au drainage des terres, il a donné à la culture 700,000 acres nouveaux de terre désormais utile à la grande et à la bonne culture. Depuis 1931 que ce mouvement du drainage des terres a été lancé dans la province, le domaine agricole n'a cessé de s'agrandir et de prospérer. On ne peut concevoir politique plus vraiment patriotique.

Les cultivateurs savent aussi que notre gouvernement est le seul qui les aide à fertiliser leur sol, et ils savent que pendant la période de crise que nous venons de traverser, rien n'a été négligé pour les aider de toutes les façons.

C'est être malhonnête et celer sciemment la vérité que de prétendre que les cultivateurs ne savent pas profiter des marchés qui leur sont ouverts. Et c'est aussi les injurier. En 1931, par exemple, la production du mil a été portée de 50,000 à 4,000,000 de livres et la culture du trèfle a été augmentée dans la proportion de 100,000,000 livres par année à 700,000,000 de livres. C'est dire que nos paysans savent éminemment profiter des avantages qui leur sont offerts, savent augmenter leur production et l'écouler. Ils savent profiter des débouchés commerciaux intérieurs et extérieurs. Toutes les productions ont été intensifiées, et l'industrie des conserves, pour une, a fait de grands progrès. En 1930, notre production maraichère était déficitaire, et aujourd'hui nous pouvons satisfaire aux demandes du marché local, et exporter en quantités appréciables.

C'est à l'orgueil et à la gloire de la classe agricole que l'on doit citer ces faits, et il faut aussi louer la bonne volonté que manifestent de plus en plus nos cultivateurs. D'année en année, ils comprennentd avantage l'importance de la coopération et le prouvent. Tout en améliorant la qualité de leurs produits et en apprenant mieux à les classer, ils ont de plus en plus accédé aux demandes qui leur étaient faites de se grouper. Et aujourd'hui, en 1935, on compte 135 coopératives, qui groupent 20,000 cultivateurs, et qui viennent de leur rapporter $120,000 de profits nets.

Le ministre de l'Agriculture, bien que nous soyons en temps d'élection, a le courage de continuer à prêcher sa même doctrine et demande à ses administrés de s'organiser de plus en plus sur une base de coopératives. Il est vrai que le gouvernement Taschereau est extrêmement bien disposé à leur égard, et qu'aucun gouvernement, pas plus dans le passé que présentement ne leur accorde autant de sollicitude. Mais ils doivent tout de même faire leur part, comme ils la font d'ailleurs maintenant. Le gouvernement continuera à les secourir. De leur côté, qu'ils collaborent avec les agronomes. Qu'ils comprennent, comme le gouvernement, qu'aucun progrès n'est possible s'ils n'étudient pas, et qu'ils profitent de tous les avantages qui leur sont offerts à cet égard, et en particulier les écoles d'agriculture.

L'hon. M. Godbout s'élève contre le nouveau parti de l'envie, basé sur la haine et le désaccord, sur la mésentente et la mesquinerie. L'expérience vient encore de démontrer que de pareils groupements ne sauraient obtenir la faveur populaire. A ce groupement, Québec donnera la même réponse qu'à M. Stevens: deux partis suffisent. Ce n'est pas l'heure de remettre les rênes du pouvoir à des apprentis, si bien intentionnés soient-ils. Pour quelle raison la province de Québec irait-elle confier ses destinées à un jeune homme qui, à lar adio, a déclaré à toute la population qu'il n'a jamais songé, jusqu'à récemment, qu'à rêver et à écrire des vers et qui, de son propre aveu, est destiné à un musée. Sans doute le rêve a ses charmes, mais plutôt que de contempler indéfiniment les beautés de notre province, il est plus utile et plus nécessaire, en des années comme celles-ci, de mettre en valeur nos ressources naturelles, de se pencher vers le peuple et de l'aider de lui donner le meilleur de soi-même. Peut-être M. Taschereau, à certaines heures, aurait-il aimé rêver, lui aussi. Mais il a donné le meilleur de son être à sa province et depuis 35 ans il n'a cessé de se dévouer pour elle. Quelle personne sérieuse, honnête et renseignée, vaudrait changer cet homme pour des dénigreurs sans expérience?

M. WILFRID GIROUARD

Le député de Drummond-Arthabaska aux Communes, qui vient de remporter une splendide majorité, rappelle qu'il n'a été réélu que grâce à la loyauté et au bon sens des électeurs qui ont su apprécier les œuvres du parti libéral. Ce parti, il est le même à Québec et à Ottawa on ne peut honnêtement le dissocier.

De même que King avait sagement administré le pays et continue ainsi, de meme le gouvernement Taschereau et les gouvernementsl ibéraux qui l'ont précédé à Québec ont fait prospérer notre province. La grande victoire libérale a été obtenue par la coopération de tous les électeurs renseignés et sérieux, et conscients de l'importance de leur vote. Avec les mêmes éléments et, avec, au surplus, le magnifique dossier de l'administration libérale provinciale, il est certain que le triomphe du 25 novembre aura la même ampleur. Quiconque a approuvé le programme de M. King, ne peut qu'approuver le programme et les œuvres de M. Taschereau. Les électeurs qui ont réfusé de confier leurs destinées à un troisième parti auront sûrement la logique de répéter leur geste. Et pour collaborer, dans l'intérêt de la province de Québec, avec le gouvernement King, qui donc estm ieux désigné que M. Taschereau, M. Perrault et leurs collègues?

M. C.-B. HOWARD

Le populairg député de Sherbrooke aux Communes a dû parler en anglais après s'être exprimé en français à sa manière si pittoresque. Il remercie M. Taschereau d'avoir ouvert la campagne dans cette région, et s'étonne de ce que l'on ait pas entendu parler de M. Duplessis au cours de la dernière élection. N'y a-t-il plus de parti conservateur en cette province?

M. Howard demande ensuite aux citoyens de langue anglaise de faire confiance à M. Taschereau, qui le mérite certainement pour la façon dont il a traité ici la minorité. Jamais en nulle partie du pays, la minorité n'a obtenu traitement aussi équitable. "Un vote pour King est un vote pour Taschereau", disait-on au cours de la dernière campagne. Qu'il en soit ainsi, dit M. Howard, et la majorité du gouvernement sera plus considérable qu'en 1931. Avant de terminer ses remarques en français, M. Howard félicite le gouvernement Taschereau de son œuvre de placement des fils de cultivateurs, et déclare que même s'il n'avait que cette œuvre magnifique à son crédit, il mériterait la réélection.

M. H.-E. FORTIER

L'orateur suivant est le député de Sherbrooke àl 'Assemblée Législative. Il rappelle les œuvres du gouvernement Taschereau et fait un émouvant éloge du premier ministre, puis après avoir évoqué la faillite du parti Stevens aux dernières élections, déclare que l'Action Libérale Nationale ne sera qu'un souvenir gouiniste après le 25 novembre. Personne, dit-il, n'a le droit d'insulter le gouvernement Taschereau et son chef, après ce qu'ils ont accompli dans l'intérêt de tous. Il est inutile d'essayer de tromper la population elle ne croit pas les prêcheurs de chimères et les dénigreurs. Ouvriers et cultivateurs formeront un front commun pour assurer une fois de plus le triomphe du libéralisme, du gouvernement Taschereau et des on chef respecté et vénéré.

M. DALMA LANDRY

Parlant au nom de la jeunesse il prédit d'abord une nouvelle victoire du parti libéral et, évoque les luttes stériles de 1911. Si les gouinistes aiment rêver et se reposer dans les musées, ils pourront y aller à loisir après le 25 novembre et l'un d'eux pourra écrire à son aise les "Mémoire d'un conseiller législatif ingrat". M. Landry trouve étrange que M. Paul Gouin, chaque fois qu'il s'adresse au peuple de la province, éprouve le besoin de se proclamer un être normal. Parlant de M. Oscar Drouin qui prétend que le parti libéral provincial est pourri, il déclare que dans un arbre, ce sont les fruits les plus pourris qui se détachent les premiers. Il parle ensuite de M. Jean Martineau qui de sa voix de vierge outragée insulte les chefsl ibéraux à la radio. Il demande à M. Taschereau de ne pas conclure trop vite et de ne pas croire que toute sa génération se compose de Martineau et de Paul Gouin, les pingouins et les maringouins seront impitoyablement balayés le 25 novembre par une population consciente de ses responsabilités.



St-Albert de Warwick

—Mlle Léda Lainesse est retournée à Charny après une vacance de deux semaines passée chez son père, M. Johnny Lainesse.

—Lundi, le 28 octobre, a été béni dans notre église, par M. l'abbé Noël, le mariage de Mlle M.-Rose Bergeron avec M. Deus Bernier, de Ste-Eulalie. M. Ph. Bergeron accompagnait sa fille et M. Arthur Bernier servait de témoin à son fils. L'heureux couple est parti immédiatement après la cérémonie pour un voyage de noces à Québec, Ste-Anne de Beaupré et Drummondville. A leur retour, jeudi, une réception leur fut donnée chez le père de la mariée, M. Ph. Bergeron.

—Jeudi soir dernier, le feu a détruit de fond en comble la grange et écurie appartenant à M. P. Perreault, sur une ferme non occupée. La cause du feu est inconnue. L'assurance couvre une partie des pertes.

—Mardi, le 29 octobre, M. l'abbé Noël unissait dans les liens du mariage M. Lucien Pinard, de Ste-Slotilde, à Mlle Cora Gagnon, de cette paroisse. Les époux étaient accompagnés de leurs pères respectifs, M. Dionis Pinard et M. Alexandre Gagnon. Les nouveaux époux sont partis en voyage après le déjeuner pris chez le père du marié, M. D. Pinard. A leur retour une réception leur fut donnée chez M. A. Gagnon. Nous leur souhaitons bonheur et longue vie.

—M. et Mme Ludger Tourigny, de Plessisville, en visite chez M. P. Tourigny et à Warwick chez Mme R. Beaumier.

—Mme Ernest Héroux de passage à Montréal, chez son frère, M. Joseph Gagnon.

—M. et Mme Henri Desruisseaux néeA gathe Leblanc, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Raymond. Parrain et marraine, M. et Mme Onil Leblanc, de Victoriaville, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme H. Bergeron.

—M. et Mme J. Anctil, de Warwick, en visite chez M. et Mme Arthur Tardif.

—Ces jours derniers, M. et Mme John Camiré sont allés à Princeville, visiter leur oncle, M. J. Camiré.

—Dimanche dernier, M. Frank Côté, de Drummondville, est venu visiter sa famille.

la GRIPPE vous guette!



★ Pour **prévenir** ou **casser** la grippe, rien ne vaut une limonade chaude, sucrée au goût, saupoudrée de muscade et . . . généreusement additionnée de

GIN CANADIEN MELCHERS

Le seul du type Geneva dont l'âge est garanti par le timbre d'accise du Gouvernement. Exigez la bouteille munie de ce timbre attestant son âge et son authenticité.

DIX ONCES **85c**

26 oz. $1.90 40 oz. $2.65

Distillé et embouteillé au Canada par
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Montréal et Berthierville 71

UN MEILLEURE EQUILIBRE DU CHEPTEL QUEBECOIS

Notre Cheptel :

Ces jours derniers, la Section de la Statistique du Ministère de l'Agriculture publiait l'estimation finale de la population du cheptel sur les fermes au 1er juin 1935. Le communiqué officiel signalait des augmentations comme suit : Chevaux, 0.8%; porcs, 10.8%; moutons, 8.8%; et dindons 2.7%. Et des diminutions : Bovins, 3.7%; poules et poulets, 0.9%; canards, 6.6%.

Le Chef du Service de l'Industrie Animale, dans son rapport au Ministre sur les activités de son Service en 1934 (Réf. Rapport du Ministre de l'Agriculture 1934, page 61) inclut la note suivante : "Afin de parer aux bas prix qui sévissent à certaines périodes pour divers produits animaux, il est à souhaiter que notre production animale soit mieux équilibrée sur la plupart de nos fermes. C'est dans ce but que nous travaillons à développer davantage sur nos fermes, à côté de notre production laitière, l'aviculture, la production des porcs, l'élevage des chevaux, de même que celui des moutons."

En d'autres termes, les techniciens agricoles préconisent un meilleur équilibre du cheptel sur chaque ferme. Ils conseillent aux cultivateurs de ne pas placer tous leurs œufs dans le même panier. La ferme québecoise doit être à base d'industrie laitière : Donc une vacherie formée de sujets à haute production, complémentée par une porcherie bien garnie, une bergerie bien peuplée, une basse-cour bien grouillante. Avec un tel système, les revenus arrivent sur la ferme à tous les mois de l'année. L'emploi de la main-d'œuvre agricole est repartie sur les douze mois et le cultivateur a toujours une corde à son arc quand il y a affaisement des prix d'une classe de produits animaux. Le communiqué auquel nous avons référé ci-dessus, illustre de quelle façon les enseignements des spécialistes en Industrie Animale sont reçus par les cultivateurs.

Chevaux :

Pour plusieurs une aupgmentation de monis de 1% dans la population des chevaux est insignifiante, mais quand on considère que cette augmentation de la population totale des chevaux est due à une augmentation de 21% dans le nombre de poulains et pouliches élevés sur nos fermes cette année, ce fait prend de l'importance. Il prouve que l'ecort des techniciens chargés de promouvoir l'élevage du cheval, n'a pas été vain et que nos cultivateurs ont compris qu'il vaut infiniment mieux élever localement les chevaux dont ils ont besoin—plutôt que de se saigner à blanc pour enrichir un éleveur étranger chaque fois qu'ils ont besoin de remplacer un cheval. Nous avons certainement là un indice de progrès et des plus encourageants.

Porcs :

La population des porcs accuse une augmentation de 10.8% dont 3.7% pour les sujets adultes et 14.2% pour les jeunes de moins de six mois. De plus on signale que 82,150 truies ont mis bas dans la période de décembre 1934 à juin 1935 et que 580,950 porcelets ont été réchappés et élevés pour alimenter le marché d'été et d'automne.

D'après les informations recueillies en juin, le nombre de truies devant mettre bas dans la priode de juin à décembre 1935, est estimé à 60,720, comparativement à 54,820 pour la période correspondante de l'an dernier. Tout semble indiquer que les éleveurs de Québec encouragés par les prix actuels, sont disposés à profiter du marché qui leur est ouvert.

Moutons :

Depuis plusieurs années la population ovine était en regression, malgré que cet élevage fut aussi rémunérateur que les autres. Or, cette année nous constatons un changement complet. Une augmentation de 8.8% sur 1934, au lieu d'une diminution de 8.9% enregistrée en 1934, comparativement à 1933. Voilà pour le repeuplement des bergeries.

Dindons :

La population des dindons a augmenté de 2.1% malgré les conditions climatériques défavorables qui ont prévalu au cours du printemps. Voilà un résultat qui prouve que nos cultivateurs savent profiter des enseignements qu'ils reçoivent et qu'ils sont anxieux de répondre à la demande du marché anglais où les oiseaux de Québec sont en faveur.

Bovins :

—La population bovine acuse une diminution de 3.7% et celle des vaches laitières de 1.1%. Plusieurs en seront scnadalisés. Pour nous, nous en réjouissons, car nous considérons que c'est un excellent indice d'amélioration. Cette diminution est imputable à plusieurs causes :

1.—La tuberculinisation, 2.—L'élimination des vaches à faible rendement, 3.—La vente des sujest de boucherie sur le marché, et 4—L'exportation des vaches laitières aux Etats-Unis.

1.—**La Tuberculinisation :** La tuberculinisation diminue le nombre de tête en améliorant la santé du troupeau. Il y a bien des primes de remplacement payées pour chaque bovin tuberculeux abattu mais les officiers du Ministère de l'Agriculture encouragent les cultivateurs à appliquer les primes de remplacement qu'ils ont reçues pour la perte de plusieurs sujets malades à l'achat d'un bon taureau de race pure qui sera placé à la tête du troupeau et de une ou deux génisses de bonne qualité, de sorte que ce que nous perdons en nombre, nous le gagnons en qualité et en facteur d'amélioratoin.

Une augmentation de 27% dans le nombre des taureaux de race pure, est certainement un indice consolant.

2.—**Elimination :** Le contrôle laitier amène inévitablement l'élimination des vaches à faible rendement : "les pensionnaires". On nous dira que nous n'avons qu'un petit nombre de contrôleurs. Ceci est relativement vrai, mais ce sont des chefs de file, qui sont le "point de mire" dans leur paroisse. Nous savons par expérience que leur exemple a amené un grand nombre d'autres cultivateurs à pratiquer la sélection pour se débarrasser des bêtes à production anti-économiques.

3.—**Vente sur le marché :** Depuis les débuts de la crise, la province a eu chaque année de bonnes récoltes. Les prix des fourrages ont été très bas, mais les prix des bovins de boucherie ont été encore plus bas. Cet état de chose a incité les cultivateurs à garder sur la ferme les bovins qu'ils destinaient à la boucherie pour leur faire consommer les denrées récoltées sur la ferme et attendre de meilleur prix. L'élevage apparemment s'est ralenti considérablement. La pratique d'élever des veaux pour les vendre à l'automne comme veaux d'herbe à des prix dérisoires, etc. Dieu merci, en régression. Nos cultivateurs ont moins de veaux de six mois, mais ils vendent plus de veaux gras. 1935 a marqué une avance dans les prix lu bœuf et les cultivateurs en ont profité pour se débarrasser rapidefent de leur surplus et la disposition a été plus rapide de l'élevage.

4.—**Exportation des vaches laitières :** Depuis plusieurs mois, nous avons une demande accentuée pour les vaches laitières de race pure et autres et nos éleveurs se prévalent des prix intéresants offerts par les acheteurs d'outre Quarante-cinquième et profitent de l'entrée en franchise des bovins de race pure aux Etats-Unis.

On déplorera dans certains milieux la diminution du nombre de vaches laitières. A notre avis cette diminution marque un progrès réel parce qu'elle écarte du marfhé un surplus de lait qui était produit à perte par les cultivateurs. Nous considérons qu'un cultivateur qui se débarrasse d'une mauvaise vache améliore sa situation économique. Six bonnes vaches sur une ferme sont plus payantes que douze mauvaises.

Poules et poulets :

Une diminution de 0.9% dans la population des poules et poulets est imputable aux conditions climatériques défavorables qui ont prévalu en juin et retardé l'incubation naturelle qui s'est continuée en juillet. A notre avis, nous n'aurons pas de diminution dans le nombre de poules et poulets et nous avons lieu de croire que ce fait sera prouvé par notre estimation de la population du cheptel sur les fermes en décembre prochain.

Les quelques refarques qui précèdent nous permettent de conclure que l'industrie animale est en progrès dans notre province, et que la distribution de notre cheptel est mieux équilibrée, que l'organisation économique de nos fermes est meilleure, grâce aux efforts incessants de nos techniciens agricoles et à la clairvoyance de nos cultivateurs.

Victoriaville

—Mme George Carrière, de Leominster, Mass., qui est venue passer quelques jours chez sa sœur, Mme Edmond Perreault, est retournée lundi.

—M. et Mme Armand Perreault et leur fillette, Jeannine, sont venus passer le dimanche chez leurs parents.

—M. Paul E. Laurent, de Boston, et M. George Jubling, de New York, qui sont venus visiter des parents et des amis à Victoriaville et Arthabaska, sont retournés enchantés de leur voyage.

LA FEMME ET LES CHEMINS DE FER

Parmiles femmes qui occupent de hautes situations dans les chemins de fer le Canadien National Railways Magazine a relevé les noms suivants : Mlle Ellen Raymond, directrice-adjointe des services de voyageurs et de marchandises du Green Bay and Western Railway, Mlle F. D. Allen, peintre-décorateur du New York Central, Mlle Pearl Andrew, cuisinière en chef du New Heaven Railway, le Dr Catherine Lankford, médecin du Pennsylvania Railroad, Mlle Raryle Hockman, avocat du Baltimore and Ohio.

L'Hon. Adélard Godbout

(Suite de la 1ère page)

deux ans à établir un meilleur équilibre entre le prix payé au producteur et le prix payé par le consommateur, c'est-à-dire à réduire la marge de profit relativement trop forte de l'intermédiaire—en l'espèce l'agence de distribution—doit laisser un bénéfice plus considérable au cultivateur et ce, sans obérer le budget du consommateur. Enquêtant dans tous les centres urbains, cette commission a fixé des prix pour le lait en tenant compte des conditions de production : prix que doit payer le distributeur au producteur, et prix minimum auquel le lait doit être vendu au consommateur. Elle a mis de l'ordre dans le commerce du lait en nature en accordant aux producteurs de lait un prix suffisamment rémunérateur pour qu'ils puissent satisfaire aux exigences des bureaux de santé, en assurant à la moyenne des laitiers une marge assez large pour qu'ils rencontrent leurs frais de distribution, sans pour cela imposer aux consommateurs des prix qui ne tiendraient pas compte de leur pouvoir d'achat.

La province de Québec produisant d'excellents fruits et des légumes savoureux, le gouvernement a encouragé le développement de l'industrie des conserves qui permet de maintenir sur nos marchés, en tout temps de l'année, des produits du sol admirablement conservés. Cinquante-quatre établissements dits industriels ont fonctionné en 1934-35, produisant des conserves pour une valeur de $4,706,212, et payant en salaires une somme totale de $633,188.

En 1932, 861 cultivateurs avaient un permis de fabrication de conserves pour fin de marché. En 1935, le nombre des permis fut porté à 1,416. En 1932, ces petites fabriques produisaient pour une valeur de $205,910. En 1935, cette valeur fut portée à $393,170.

L'arboriculture fruitière a été intensifiée considérablement. En cinq ans, le ministère de l'Agriculture a contribué à la plantation de 221,000 arbres fruitiers, à l'établissement de six centres de production de pommes, à la construction et à l'aménagement de quatre entrepôts coopératifs de classification et d'emballage de pommes ; il a établi un service d'arrosage qui intéresse présentement 1,939 propriétaires de vergers, permettant de combattre efficacement la mouche des pommes et de protéger nos arbres fruitiers contre les diverses epidémies qui les affectent. Dans le domaine horticole, des centres de production de pois verts, de fraises, de framboises, de haricots secs, d'asperges, de culture maraichère ont été créés dans les parties de la province jugées les plusp ropices pour ces cultures. Cette politique a été soutenue par une aide efficace à l'établissement d'entrepôts d'emballage et de classification de légumes et des fruits. Elle a stimulé la production des conserves alimentaires en permettant, grâce à une plus grande abondance de légumes et de fruits, aux grandes fabriques d'absorber en 1934 un total de 36,000 tonnes de produits comparé avec un total de 16,000 tonnes seulement en 1930.

L'effort individuel a son mérite, mais l'effort coopératif est susceptible d'accomplir beaucoup plus que le premier en assurant une meilleure cohésion dans l'application des politiques progressives. Depuis cinq ans, le mouvement coopératif a suivi le plan ascendant chez nous. En 1930, nous avions 82 sociétés coopératives comptant 17,000 membres et réalisant un profit net de $22,722. Aujourd'hui, nous en comptons 135, avec 20,229 membres et faisant un profit net de $115,603. Les Sociétés d'Agriculture, les cercles agricoles, les cercles de fermières, enfin toutes les organisations qui groupent un certain nombre de cultivateurs dans un but d'entr'aide et de progrès ont été encouragées par de généreux octrois ou des avances d'argent ne portant aucun intérêt et d'un remboursement facile. 91 sociétés d'agriculture, groupant 26,339 membres, fonctionnent dans tous les comtés de la province. Au 30 juin dernier, elles avaient un actif de $608,880 contre un pasif de $174,902. Aujourd'hui, 745 cercles agricoles contre 709 en 1930 comptent 41,945 membres. Nos cercles de fermières, de 130 qu'ils étaient en 1930 avec un effectif de 7,222 membres, sont passés à 260 en 1935, avec un total de 11,230 membres.

Au nombre des entreprises spéciales poursuivies depuis cinq ans, je signalerai la création de plusieurs syndicats d'éleveurs de chevaux auxquels le gouvernement a avancé de l'argent pour faciliter l'achat de reproducteurs de race pure : l'organisation de diverses sociétés de producteurs de grains de semence ; l'établissement de postes de criblage; la poursuite de recherches en vue de trouver de nouveaux débouchés pour certains de nos produits, notamment ceux de l'érable dont nous faisons maintenant l'exportation en plusieurs pays d'Europe, en Amérique du Sud et jusqu'en des pays d'Asie.

Ceux qui nous critiquent ne montrent trop souvent qu'un seul côté de la médaille. On fait voir que le total des fermes québecoises sous culture, de 137,619 qu'il était en 1921, est tombé à 135,957 en 1931, d'après les chiffres du dernier recensement décennal. C'est la vérité, mais nos critiques négligent, par contre, de mentionner que dans le même laps l'étendue de nos fermes, de 17,257,012 acres qu'elle était en 1921, s'est accrue de 196,290 acres pour atteindre, au moment du recensement national de 1931, le grand total de 17,753,302 acres, tandis que dans le même tempes l'Ontario n'augmentait la superficie de ses fermes sous culture que de 211,997 acres. Seize cent petites fermes de moins de cent acres, qui ne rencontraient pas leurs frais, ont discontinué leurs opérations, mais d'un autre côté, des milliers de grandes fermes ont étendu leur superficie totale de près de 500,000 acres, ce qui représente une valeur bien supérieure à celle des fermes éliminées. N'est-ce pas là une large compensation, une preuve irréfutable de la confiance que nos cultivateurs gardent en l'avenir et dans les politiques mises en pratique par l'administration provinciale pour soutenir leur œuvre et les aider à marcher dans la voie du progrès?

On reproche également à la province de Québec de faire des importations de denrées agricoles et l'on nous attribue, à cet égard, dans certains milieux des pourcentages d'importation qui sont bien loin de la vérité. On ne tient pas compte, dans ces reproches, qu'il n'est pas compilé de statistiques sur les échanges interprovinciaux, et que les statistiques du commerce attribuent les exportations et les importations aux provinces où se trouvent les ports de sortie et d'entrée. Il résulte de cela que les denrées importées au Canada par l'Ontario et les provinces de l'Ouest canadien, par exemple, sont considérées comme des importations faites par la province de Québec si elles sont débarquées dans nos ports d'entrée, quelle que soit leur destination finale à travers le pays.

Le pays qui s'abstiendra de toute importation n'estp as encore sur la carte du monde, et il n'y figurera jamais. Mais il n'est pas défendu à une nation d'intensifier ses productions en vue d'arriver à répondre à ses besoins dans les lignes qu'elle peut produire avec avantage. C'est ce à quoi le gouvernement de la province de Québec s'efforce d'arriver. Il compte pour cela sur les consommateurs *qui doivent se faire un devoir* d'accorder leur préférence aux produits de chez nous lorsqu'ils leur sont offerts dans des conditions et à des prix rivalisant avec les conditions et les prix de denrées provenant du dehors. Mais il compte surtout sur la classe agricole qui se tient prête à produire davantage lorsqu'elle sentira que la demande s'intensifie.

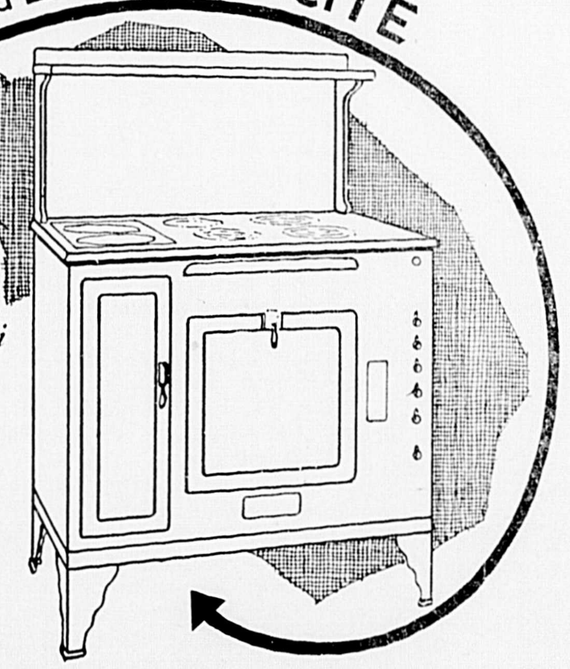
C'est pour assurer aux cultivateurs de l'argent à bon marché que le gouvernement encourage partout la création de caisses populaires qui sont autant de petites banques coopératives permettant à l'épargne de plusieurs citoyens d'une localité de venir en aide à des habitants du même endroit et ce à des taux des plus raisonnables. Ces Caisses Populaires Desjardins, de 176 qu'elles étaient en 1930, sont aujourd'hui au nombre de 260. Leur actif est de plus de $10,000,000, leur capital social est de $1,695,505, et dans le moment le total de leurs prêts dépasse $9,000,000, tandis que leurs dépôts à l'épargne représentent plus de $7,572,673. C'est autant de millions de dollars de la province de Québec qui viennent en aide à des gens de chez nous, au lieu d'être expédiés à l'étranger, parfois jusqu'en Amérique du Sud, et risqués dans des entreprises hasardeuses quand elles ne sont pas fictives.

Le gouvernement provincial compte enfin sur lag énération de demain pour améliorer notre agriculture, augmenter nos productions, maintenir le renom du Québec comme pays agricole avant toute autre chose. C'est dans cette intention—et c'est par là que je veux terminer—qu'il développe plus que n'importe quelle autre province du Canada l'éducation agricole chez les jeunes. Pour assurer cette éducation pour permettre aux cultivateurs de demain de tirer profit de toutes les ressources de la science agricole moderne, il appuie financièrement trois grandes Ecoles Supérieures d'Agriculture, il a fondé 2 Ecoles Moyennes d'Agriculture organisé des sections agricoles dans plusieurs académies rurales payé la pension des élèves, et encouragé l'organisation de nombreux cercles de jeunes agriculteurs. En 1933, 3 académies rurales créaient avec l'aide du gouvernement une section spéciale d'enseignement agricole et recevaient 164 élèves. En 1935, huit académies comptent une telle section et réunissent 318 élèves. De plus, 92 écoles ont adopté la section rurale du programme des écoles primaires de la province et plus de 1,500 élèves en bénéficient. En 1930, nous avions 16 cercles de jeunes agriculteurs comptant 619 membres. Aujourd'hui nous en avons 92 répartis en 39 comtés, qui groupent 2852 membres. Annuellement le ministère de l'Agriculture accorde aux jeunes dix bourses d'études au cours moyen des écoles Supérieures d'Agriculture, il organise des exportations locales pour les jeunes hroticulteurs et les jeunes éleveurs et il leur permet de participer à l'Exposition Royale de Toronto où chaque année, ils obtiennent de magnifiques prix et nous font honneur.

Fondée au printemps de 1930, notre Ecole des Arts Domestiques a subi en cinq ans une expansion considérable. Cette école est aujourd'hui, du témoignage de tous les étrangers qui la visitent et fréquentent les expositions qu'elle tient à travers le pays, un modèle du genre sur le continent nord américain. Ayant pour but de parfaire la technique de ce que l'on est convenu d'appeler "la "petite industrie rurale", elle soutient admirablement l'œuvre déjà poursuivie par nos cercles de fermières en stimulant le zèle de nos artistes féminins du cro-

(à suivre à la 5e page)

Le Nouveau POÊLE CHAUFFE AU BOIS ou à L'ÉLECTRICITÉ



Conditions aussi faciles que
$3.00
par mois

ÉCONOMISEZ SUR L'ÉLECTRICITÉ

un Poêle "Électrique" qui chauffe au bois ou au charbon

Voici le poêle que vous attendiez! Un poêle qui chauffe au bois ou au charbon . . . et qui devient un poêle électrique en tournant une clef . . . un poêle qui assure une cuisine fraîche en été et chaude en hiver.

Pensez donc à la commodité! . . . deux poêles en un seul . . . quand vous voulez préparer un repas au plus vite . . . servez-vous de l'électricité.

Pensez à l'économie! Vous n'avez pas besoin de vous servir toujours de l'électricité. . . vous pouvez employer du charbon ou du bois à votre guise.

Le four chauffe soit à l'électricité, soit au feu du bois ou du charbon.

Franchement Madame, n'est-ce-pas que ce poêle combiné enlève votre dernière excuse pour ne pas acheter un poêle électrique?

L'ÉLECTRICITÉ EST LA COMMODITÉ QUI COÛTE LE MOINS

Voyez votre marchand local — Il se fera un plaisir de vous faire voir ce poêle.

Publiée par — Canadian General Electric Co., Canadian Westinghouse Co., Northern Electric Co., conjointement avec
THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY

Le thé vert du Japon par excellence

"SALADA"

THÉ DU JAPON

AGENTS DEMANDÉS

POUR VENDRE

POINTES, TALONS, COTES, OREILLES DE CHARRUES

A DES PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION

Nous gardons continuellement en magasin une grande quantité de Pointes, Talons, Côtés, Oreilles, etc., de Charrues de toutes les marques, et bien d'autres articles que vous pourrez aussi vendre.

NOTRE GARANTIE

Nous vous garantissons une marchandise de première qualité, pointes bien trempées et toute marchandise bien peinturée.

NOTRE PRIX

Notre prix est fort raisonnable, et nous donnerons un escompte spécial, pour paiement comptant sur livraison.

OFFRE SPECIAL

Nous offrons encore quelques moteurs à gazoline remis à neuf, à bas prix et payable en bois de corde.

LA FONDERIE "UNIVERSEL" ENR.

VICTORIAVILLE, P. Q.

CHIC MARIAGE

CHARPENTIER-NOEL

(De notre correspondant)

En l'église de Princeville spécialement décorée et parée de fleurs pour la circonstance, samedi le 19 octobre courant, M. le Chanoine J. S. Poirier, curé de Princeville, a béni l'union de M. Jean-Marc Charpentier, directeur de la ferme gouvernementale d'élevage supérieur, fils de M. Hectance Charpentier, de Saint-Simon, avec Mlle Marie-Paule Noël, fille adoptive de M. et Mme Antoine Hébert, de Princeville.

Durant la messe qui eut lieu à 9.30 h. a.m. des soli furent rendus par Mlle Suzanne Nadeau, de Québec, et M. J. S. Boucher, de Princeville. Aussi solo de violon par Mlle Yvonne Marchand. M. l'abbé J. C. Courval assistait au chœur.

La distinguée et ravissante mariée portait une jolie toilette en velours chiffon rouge-vin, avec chapeau, souliers et gants de même nuance. Un bouquet de pensées de France ornait sa ceinture. Son livre d'heures était marqué de rubans de soie.

M. Antoine Hébert accompagnait sa fille et M. Hectance Charpentier servait de témoin à son fils. Mlles Gabrielle Baril, de Princeville, et Jeanne Dion, de Carleton, agissaient comme filles d'honneur; les garçons d'honneur étaient MM. Gérard Noël, de Québec, et Marcel Hubert.

Après la cérémonie, une grande réception réunissait dans les vastes salons de l'Hôtel Marchand, de nombreux parents, amis et invités venus offrir leurs félicitations et leurs meilleurs souhaits de bonheur a ce jeune couple charmant.

Parmi les personnes présentes nous avons remarqué : les mariés, M. et Mme Jean-Marc Charpentier, M. et Mme Antoine Hébert, M. Hectance Charpentier, M. le Chanoine J. S. Poirier, M. l'abbé J. C. Courval, MM. et Mmes Médéric Noël, de St-Norbert, Edgar Noël, de Québec, Théodore Noël, de Montréal, Roger Charpentier, A. Charpentier, Sabin Charpentier, Léon Laplante, de St-Simon, Robert Leblanc, Omer Michel, de Victoriaville, Camille Lemonde, de St-Simon, Arthur Fréchette, Albert LeHoux, Amédée Laroche, Omer Baril, Lionel Baril, Joseph Boucher, de Princeville, Georgés Loiselle, de Manchester, Philippe Noël, Adrien Noël, de St-Norbert; Edgar Hébert, de Ste-Sophie, Mlles Jeanne Dion, de Carleton, Gabrielle Baril, de Princeville ,Mme Eugène Noël, de Louiseville, Mme Lucien Rochette, de Princeville, Mlles Yvette Cusson, Rita et Fleurette Valcourt, de St-Hyacinthe, Cécile Fontaine, Delphina Laprade, Claire Gaudette, de St-Simon, Thérèse Noël, Suzanne Nadeau, de Québec, Madeleine Charpentier, Irène Brunelle, de Drummondville, Juliette Baril, Annette Poisson, Yvonne Marchand, Georgette Jacques, Rita Baril, Françoise Nadeau, Orise et Antoinette Marchand, Claire Bernier, de Princeville, Germaine Hébert, de Plessisville, Annette, Armandine, Cécile, Rita, Aline, Rose-Emma, Monique Noël, Antonia Houle, Gabrielle Poisson, de St-Norbert; Marie Poirier, Marie-Rose Coll, de Princeville, T. Houde, de Plessisville, MM. Gérard Noël, de Québec, Marcel Hubert, de Princeville, Ad. Charpentier, Léonard Jodoin, Gérard St-Jean, Edouard Chevalier, Arsène St-Jean, de St-Simon, Jacques Hébert, Henri Provencher, Antonio Poisson, de Plessisville, Gérard Poirier, de Ste-Sophie, Maurice Houle, de St-Hyacinthe, J. A. Marcoux, de Victoriaville, Bertrand Baril, R. Hébert, Henri Beaudet Roger Poitras, Hervé Baril, de Princeville, Arthur Gazaille, de Drummondville et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Des mets nombreux, nouveaux, délicats et choisis, furent servis avec le vin, et firent les délices des invités.

Vers 1.30 hrs de l'après-midi, M. et Mme Charpentier partirent en automobile pour un voyage de noces à New-York et à plusieurs autres endroits des Etats-Unis, avec retour par Montréal. Une vingtaine de machines sont allés les reconduire jusqu'à Arthabaska et Warwick. A leur retour, ils résideront à Princeville.

Samedi, le 2 novembre, M. et Madame Jean-Marc Charpentier étaient à St-Hyacinthe où une magnifique réception en leur honneur a eu lieu dans les vastes salons de l'Hôtel Grand Central. Parmi l'assistance nombreuse nous avons remarqué la plupart des personnes déjà nommées ci-haut, et beaucoup d'autres qu'il serait trop long d'énumérées.

A M. Charpentier, à Mme Charpentier, "L'Union des Cantons de l'Est" par la voix de son correspondant, présente ses meilleurs vœux de bonheur et de longue vie à deux.

TROUVE

Un porte-monnaie contenant quelque argent a été trouvé au restaurant de M. Elphège Labbé, d'Arthabaska. Prière à la personne qui l'aurait perdu de le réclamer.

EXPOSITION LOCALE 1935 DU CERCLE DES FERMIERES DE PRINCEVILLE

(De notre correspondant)

Dans un courrier précédent nous avons mentionné que nous donnerions la nomenclature des prix attribués à l'exposition locale. Comme nous avons obtenu après la dernière assemblée du Cercle les renseignements voulus, il nous fait plaisir de nous exécuter pour complaire au plaisir de plusieurs, et pour la satisfaction de tous. Les prix sont suivant l'ordre des noms.

Division des arts culinaires :

Pain de ménage : Mmes André Blanchette, P. M. Nadeau, Roland Senneville, Edmond Thiboutot.

Beignes : Mmes Paul E. Baril, Alfred Gagné, Arsène Baril, Alphonse Lecomte.

Gâteaux : Mmes Hervé Girouard, Alphonse Lecomte, Mlle Laurette Brassard, Mme Arsène Baril.

Petits pains à la poudre à pâte: Mlle Laurette Brassard, Mme Paul E. Baril, Mlle Marie Poirier, Mme Arsène Baril.

Biscuits au gruau : Mmes Armand Turgeon, Léopold Thiboutot, Mlle Aline Thiboutot, Mme Roland Senneville.

Viande de bœuf : Mmes Louis Croteau, Alphonse Baillargeon, F. X. Lacroix, Alphonse Lecomte.

Conserves de légumes, fèves : Mlle Laurette Brassard, Mmes F. X. Lacroix, Louis Croteau, Mlle Marie Poirier.

Conserves de fraises : Mmes Alphonse Lecomte, Albert Gagné, Mlle Marie Poirier.

Fudge au chocolat : Mlle Aline Thiboutot, Mmes Armand Turgeon, Roland Senneville, Léopold Thiboutot.

Savon : MmesJoseph Guillemette, Arthur Goudreau, Albert Gagné, Alfred Gagné.

Fleurs coupées: Mmes AlphonseLecomte, C. G. Dorval, F. X. Lacroix.

Travaux domestiques :

Tapis crochetés : Mmes Paul E. Baril, Edmond Thiboutot, Armand Turgeon, Léopold Thiboutot, Roland Senneville.

Tapis tressé : Mme Alphonse Lecomte.

Tapis au point de croix : Mlle Alice Thiboutot, Mmes Paul E. Baril, Joseph Vallières.

Chemin de table brodé : Mlle Aline Thiboutot, Mmes Roland Senneville, Paul E. Baril.

Broderie Norvégienne : Mlle Aline Thiboutot, Mme Roland Senneville.

Centre broderie de couleur : Mlle Aline Thiboutot, Mmes Roland Senneville, Louis Croteau, Rolande Thiboutot.

Filet brodé : Mmes Joseph Martel, Louis Croteau.

Centre tricoté : Mmes Jospeh Martel, Lionel Baril.

Tricot fantaisie en laine: Mmes P. M. Nadeau, Joseph Vallières.

Béret tricoté : Mmes Joseph Vallières, Albert Gagné, Joseph Martel.

Robe tricoté : Mmes Alphonse Lecomte, Alert Gagné, Alphonse Létourneau, Léopold Thiboutot, Paul E. Baril.

Couverte Afghan : Mmes Lionel Baril, Joseph Vallières.

Ouvrages tissés :

Couverte de laine : Mmes Albert Gagné, Alph. Lecomte.

Couverte frappée : Mmes Joseph Martel, Alphonse Carignan.

Couverte reversible : Mmes Delphis Carignan, Alfred Gagné.

Etoffe granité : Mmes Alphonse Lecomte, Albert Gagné.

Etoffe pour complet, pointe à chausson : Mmes Alph. Lecomte, Albert Gagné.

Echappe tisée : Mmes Albert Gagné, Alfred Gagné.

Coussin frappé : Mmes Joseph Martel, Joseph Vallières, Alfred Gagné, Albert Gagné.

Toile carreautée: Mmes Alfred Gagné, Joseph Guillemette.

Bas à patron tricoté : Mmes Arthur Boudreau, Albert Gagné, Joseph Guillemette.

Gants confectionnés : Mme Joseph Martel.

Souliers confectionnés : Mme Louis Croteau, Mlle Aline Thiboutot, Mmes Armand Turgeon, Emile Trépanier.

Laine, chaine et tissure : Mmes Albert Gagné, Joseph Guillemette, Alphonse Lecomte, Alfred Gagné.

Travaux selon le cours de coupe:

Costume pour dame : Mme Joseph Martel.

Robe de toile : Mme Edmond Thiboutot.

Confection de robe : Mme C. G. Dorval, Mlle Blanche Dorval, Mme Joseph Martel, Mme Wilfrid Hémond.

Kimono : Mlle Blanche Dorval, Mme Hervé Girouard.

Pyjama : Mme Her. Girouard.

Complet pour garçon : Mmes Gédéon Plante, Alphonse Baillargeon.

Manteau et guêtre : Mme Joseph Martel.

—Le concours de jardins a donné le résultat suivant :

1er prix, Mme Arsène Baril, 98 points.

2e Mme Alfred Gagné, 88 pts.

3e Mme Arsène Talbot, 87 pts.

4e Mme C. G. Dorval, 86 pts.

5e Mme Gédéon Plante, 86 pts.

6e Mlle Laurette Brassard, 85 points.

7e Mme Alph. Lecom,et 85 pts.

8e Mme P. M. Nadeau, 84 pts.

9e Mme Albert Gagné, 84 pts.

10e Mme Alphonse Baillargeon, 84 points.

11e Mme Alphonse Létourneau, 84 points.

12e Mlle Marie Poirier, 83 pts.

13e Mme F. X. Poisson, 83 pts.

14e Mme Joseph Martel, 83 pts.

15e Mme F. X. Poisson, 83 pts.

16e Mme Jos. Hémond, 83 pts.

17e Mme Eugène Mathieu, 83 points.

18e Mme René Nadeau, 82 pts.

19e Mme Roméo Nadeau, 82 points.

20e Mme Joseph Vallières, 82 points.

21e Mme Alfred Desharnais, 82 points.

22e Mme Delphis Carignan 81 points.

23e Mme Alfred Plante, 81 pts.

24e Mme Wilfrid Hémond, 81 points.

26e Evariste Blanchette, 81 pts.

27e André Blanchette, 80 pts.

28e Albert Desharnais, 80 pts.

Concours de parterres :

1er prix : Mme C. G. Dorval, 90 points.

2e Mme G. P. Nadeau, 86 pts.

3e Mlle Laurette Brassard, 85 points.

4e Mme F. X. Lacroix, 84 pts.

5e Mme Alphonse Létourneau, 83 points.

FEU MADAME AIME PAQUIN

St-Norbert.—La paroisse de St-Norbert vient de voir disparaître une figure sympathique dans la personne de Mme Aimé Paquin, née Marie Mailhot. Elle s'est éteinte paisiblement, muni des secours de la religion, en la demeure de son fils, M. Oscar Paquin, vendredi, le 25 octobre, à 11 heures de l'avant-midi, dans sa 72e année.

Après avoir été l'ange du foyer qu'elle a fait bien chrétien, qu'elle a rendu bien jovial par sa belle humeur et sa grande charité, elle est allée rejoindre son cher époux qui l'avait précédée au ciel de quelques années. Espérons qu'elle y occupe une belle place, où elle se repose de ses labeurs. Après nous avoir précédé au devoir et au sacrifice, il n'est que juste qu'elle précède dans la patrie céleste ceux qu'elle a aimé et élevés.

Ses obsèques ont eu lieu le 28 octobre, dans l'église paroissiale, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Joyal, curé, qui chanta aussi le service, assisté de MM. les abbés Bergeron et Mondou.

La messe des morts fut rendue d'une façon parfaite par la chorale de St-Norbert, dirigée par M. Camille Roy. M. Jules Desrochers, de Warwick, M. Georges Carignan, de Princeville, M. E. Montour, de Sherbrooke, M. Alph. Perreault ont prêté le concours de leur voix.

Mlle M. Moulin touchait l'orgue et d'une voix sympathique, chanta avec émotion le cantique sublime "Priez sur ma tombe".

Les couronnes de fleurs étaient portées par MM. Gérard Perreault et Ubald Roy.

Conduisait le corbillard, M. A. Lafrance. Portait la croix, M. Henry Luneau. Les porteurs étaient MM. W. Houle, J. O. Lavigne, G. Boulanger, W. Luneau, P. Drouin, C. Baril.

A la famille éprouvée nous offrons nos sincères sympathies.

Offrandes de messes : M. Oscar Paquin, M. H. Paquin, M. Maurice Angers, Mme Claudia Mailhot, Mme Adolphe Mailhot, M. Wilfrid Mailhot.

Bouquets spirituels : M. Alfred Létourneau et sa famille, Mme Amédée Lavigne, M. et Mme Omer Lavgne, M. V. Baril, et sa famille, les familles Noël Baril, Médéric Noël, J. Luneau, Mme Edmond Schelling, M. Philippe Schelling,RR. SS. Lucienne, Marie du D. C., Juliette, Ste-Alice, M. et Mme C. Létourneau, le personnel de la classe de Mlle Cécile Houle, M. J. A. Perreault, Mlle Eugénie Lebel, M. et Mme Eugène Sévigny.

Sympathies : M. l'abbé Donat Lavallée, M. et Mme Arthur Dugré, M. et Mme Zacharie Roy, la famille Alfred Létourneau, M. et Mme C. Boulanger, M. et Mme Alb. Gagnon, M. et Mme Raoul Talbot, M. et Mme Amédée Luneau, Mlle Claire René, M. Oscar Desharnais, Mlle Rose Jean, Mme Athanase Lavigne, M. Omer Lavigne, Mlle Georgette René, les familles Wilfrid Luneau, Fernand Boulanger, Arthur Boucher, Ad. Lafrance, Conrad Goudreau, Félix Champagne, Nap. Lamothe, François Brunelle, Roger Brunelle, Jos. Angers, Ferdinand Blouin, Philias Germain, Donat Lebel, Laurent Gosselin, Eugène Camiré, Lévite Houle, Chs Leblanc, Edgar Rheault, Delphis Dupuis, Adélard Roy Théo. Béliveau, Josaphat Paquin, Désiré Pepin, Edmond Létourneau, Victor Rheault, Camille Métivier, Henry Labonté, Omer Roy, Willie Croteau, Edmond Roux, Donat Nadeau, Delphis Poisson, Roméo Leblanc, Ernest Camiré, Pierre Dumas, Henri Pruneau, Henri Leblanc, Alcide Perreault, Alph. Normand, Henry Gosselin, Aquila Demers, Eusèbe Gouin, M. Raymond Tourville, Mlle Liliane Savoie, le personnel de la classe de Mlle E. Dupuis, inst., Mlle Alphonsine Roux, Mlle Gabrielle Baril, Mlle Georg. Voyer, M. Ls Leblanc.

M. Oscar Paquin et famille remercient sincèrement ceux et celles qui ont contribué de quelque manière que ce soit dans le deuil cruel qui les a frappés.

MARIAGE

Samedi matin, le 26 octobre, en l'église paroissiale d'Arthabaska, M. Paul-Emile Labbé, de Victoriaville, fils de M. Alphonse Labbé, unissait sa destinée à Mlle Juliette Beauchesne, fille de M. et Mme George Beauchesne, de la paroisse de St-Christophe.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé A. Bergeron, vicaire de cette paroisse. M. Alphonse Labbé servait de témoin à son fils et M. George Beauchesne servait de témoin à sa vlle.

Pendant la messe un beau programme de musique fut exécuté. Les parents et les amis des nouveaux époux assistèrent en très grand nombre.

La mariée tenait un bouquet de roses naturelles et était revêtue d'une toilette brune: robe et chapeau de velours brun, souliers en suède de même teinte ainsi qu'un manteau brun avec collet de renard.

Après la cérémonie tous les parents se sont réunis chez le père de la mariée où un succulent déjeuner leur fut servi.

Les nouveaux époux ont reçu de nombreux cadeaux.

Durant la journée il y eut chant et musique.

Après s'être bien amusés toute la journée, les nouveaux époux partirent en voyage de noces aux Etats-Unis, où ils ont visité Derby Lines, Newport et Sherbrooke.

Une grande surprise fut causée aux mariés par M. et Mme George Beauchesne, M. et Mme Roméo Belhumeur, M. Roland Verville et Mlle Fleurange Beauchesne en allant veiller avec les mariés à Derby Lines. Ils ont aussi visité Newport et Sherbrooke et sont tous revenus enchantés de leur voyage.

Nous souhaitons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.



L'Hon. A. Godbout

(Suite de la page 4)

chet, de l'aiguille et du métier à tiser. Des cours de tissage et de filage à l'Ecole même et dans les cercles et groupements paroissiaux, des cours spéciaux pour les aveugles, pour les sourdes-muettes, la distribution de plans de métiers, des expériences sur la culture intensive du lin, sur l'utilisation de nos bois en vue de la fabrication de mobiliers rustiques, des expériences en céramique et fabrication de poterie en utilisant nos argiles de Pontiac, de l'Abitibi et de la Beauce, des études sur la tannerie domestique, la sculpture sur bois, le fer forgé et la vannerie, l'analyse des tissus, la composition d'armures, la distribution de modèles de tapis, de tapisseries, et coetera, constituent les principales activités de cette Ecole. Grâce à l'impulsion donnée, on compte présentement dans la province de Québec 52,100 rouets et 80,500 *cinq ans on pouvait se demander* métiers à tisser, alors qu'il y a si la petite industrie rurale n'était pas en voie de devenir un souvenir chez nous.

Il y a une question spéciale, la seule peut-être, où des politiciens dont je ne doute aucunement de la bonne foi diffèrent d'opinion avec nous : c'est celle du crédit agricole.

Je voudrais signaler en peu de mots les deux attitudes sur cette question en en faisant rapidement l'historique.

En 1927, le parlement canadien adoptait une législation par laquelle il autorisait le gouvernement fédéral à prêter aux cultivateurs à certaines conditions l'argent dont ils pouvaient avoir besoin pour l'exploitation de leurs fermes ou le rachat de leurs obligations. L'argent était prêté à 6½ p. c. d'intérêt, plus 2% annuellement pour le remboursement.

Pour que la loi fût applicable dans les diverses provinces du pays, les Législatures provinciales devaient le décréter par des lois. En 1929, la Législature provinciale de Québec mettait en force dans la province la loi fédérale du prêt agricole. On s'aperçut à l'usage que pour s'en prévaloir les cultivateurs québecois rencontraient deux difficultés sérieuses:

1. Le taux de l'intérêt, alors de 6½ p. c. était trop élevé ;

2. D'autre part, la recherche des titres excessivement compliquée chez nousp ar la façon toute sommaire de les établir quand une propriété change de mains, imposait dans de nombreux cas aux cultivateurs emprunteurs de très lourdes charges.

En 1934, le gouvernement provincial fit voter une loi pour diminuer les frais d'enregistrement des actes et les frais de procédures.

En 1935 il nommati un avocat spécialement chargé de faire gratuitement pour les emprunteurs au crédit agricole la recherche de titres à leurs propriétés.

C'était faire disparaître dans toute la mesure du possible la première des difficultés qu'éprouvaient nos cultivateurs à se prévaloir de la loi du prêt agricole canadien.

A la dernière session fédérale le taux de l'intérêt chargé aux cultivateurs fut réduit à 5 p. c. Mais dans les conditions actuelles ce taux de 5 p. c. auquel il faut ajouter annuellement 2 p. c. de remboursement paraissait encore disproportionné aux revenus de l'agriculture. Et à la dernière session de la Législature provinciale, nous avons fait voter une loi permettant au gouvernement de payer pour le compte du cultivateur québecois toute proportion d'intérêt au-delà de 3 p. c.

Plus avantagé que ses confrres des autres provinces, le cultivateur québecois peut donc maintenant emprunter, sans frais exagérés, l'argent dont il a besoin pour l'exploitation de sa ferme au taux certainement raisonnable de 3 p.c.

Il me semble que cette politique que nous avons suivie protège mieux les intérêts du cultivateur de chez nous que celle préconisée par nos adversaires qui auraient voulu voir instituer dans Québec un système provincial de prêt agricole qui, maintenu concurremment aux dépens de l'argent des mêmes contribuables à côté du système fédéral, auraient donné les mêmes résultats que donnait celui-ci avant d'être complété par notre législation. Quand un cultivateur sage, comme le sont en général ceux de Québec, ne peut pas tirer du puits qu'il a creusé à 10 pieds de profondeur toute l'eau dont il a besoin pour sa ferme, au lieu de songer à recommencer tout à côté le creusage au même niveau d'un autre puits qui ne lui donneraitp as plus de résultat que lep remier, il complète son premier puits en allant de 2 ou 3 pieds plus loin et cette légère dépense additionnelle lui donne invariablement le résultat désiré.

Nous avons voulu agir suivant les mêmes principes d'une saine économie en dépensant l'argent du contribuable québecois pour améliorer le système déjà existant et permettre au cultivateur qui a besoin de faire un emprunt de le contracter dans des conditions beaucoup plus avantageuses que celles qui prévalent actuellement dans n'importe quelle autre province du pays.

En agissant ainsi d'ailleurs, nous mettons à profit les expériences coûteuses tentées dans les autres provinces canadiennes qui toutes après avoir essayé des systèmes provinciaux de crédit agricole en sont revenues à la mise en application dans leurs limites du système de crédit fédéral institué par le gouvernement libéral de M. King en 1927.

Nous avions, par ailleurs, dans Québec une autre raison tout à fait spéciale de ne pas tenter l'aventure d'un crédit agricole par le gouvernement provincial. Il existe chez nous un système, peut-être le plus parfait de crédit agricole, c'est celui des caisses populaires qui sont d'abord des institutions d'épargne et qui conservent à la terre l'argent qui en provient. Elles ont pris chez nous un essor considérable surtout depuis que le gouvernement provincial, dans le meilleur esprit de coopération, collabore avec elles pour la création de nouvelles unités.

J'ai voulu repasser très brièvement en revue l'œuvre agricole du gouvernement de Québec pour gagner à la cause nationale de notre agriculture toutes les bonnes volontés dont la coopération est nécessaire.

Cette brève revue permettra peut-être, d'autre part, à quelques-uns de nos adversaires de connaitre au moins la nomenclature de quelques-unes des politiques que nous poursuivons.

Quant à la classe agricole, je sais qu'elle reconnait à l'unanimité l'effort considérable que nous faisons pour la soutenir durant ces temps difficiles qu'elle traverse avec un courage qui lui vaut l'admiration et la reconnaissance de toutes les classes de la société québecoise dont elle est l'exemple en même temps que le soutien.

Aux attaques inconsidérées qu'elle entend contre le gouvernement dont elle se sent si généreusement secondée, elle répond par un sourire.

Aux mensonges, à la calomnie que certains adversaires, pour de mesquins intérêts politiques, ne craignent pas de colporter, contre certains membres du gouvernement qui l'a le plus protégée, elle répondra quand le temps sera venu par un témoignage non équivoque de sa confiance toujours accrue envers le parti libéral, ses chefs et sa politique.

LA MORUE A LA PORTUGAISE

La morue à la portugaise est de la morue sèche cuite dans l'huile d'olive. C'est un plat national au Brésil. Bien que les importations de morue aient diminué à cause de la crise le Canada vend encore de ce poisson aux Etats du sud, dit le service des ressources naturelles du Canadien National.

UNE SESSION

DE LA COUR DU BANC DU ROI

Ayant juridiction criminelle dans et pour le district d'Arthabaska, se tiendra au Palais de Justice de la ville d'Arthabaska,

MARDI, le TROISIEME JOUR DE DECEMBRE 1935, à DIX heures de l'avant-midi.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne détenue dans la prison commune de ce district et toutes autres, d'être présents.

Je donne aussi avis à tous les Juges de Paix, Recorders et Officiers de la Paix pour le dit district de s'y trouver avec tous leurs records.

J.-E. GIROUARD,
Shérif.

Bureau du shérif,
Arthabaska, 31 octobre 1935.

STUDIO DE
PHOTOGRAPHIE
Portraits de toutes sortes
Agrandissements,
Encadrements,
Cartes mortuaires
Kodaks—Films—Albums
Tous les films reçus avant 10 h. a.m. seront finis le même jour

SALON DE
COIFFURE
Spécialité : Permanents
Permanents avec électricité
Permanents sans électricité
Coiffeur-Barbier d'expérience à votre service
Nos prix sont les plus bas
Votre visite est sollicitée

Photographe **MLLE A. BEDARD** Coiffeuse
220 Notre-Dame Tél. 399 VICTORIAVILLE, P. Q.

Nouvelles de Princeville

(De notre correspondant)

31 octobre

—M. Armand Desrochers, de Victoriaville, et son amie, Mlle Rose-Emma Dubois, de passage à Montréal dimanche en visite chez Mlle Alice Dubois.

—M. Aurèle Thibodeau à Victoriaville par affaires.

—Le Rév. Père Jean-Baptiste Rousseau, O.M.I., en visite au presbytère et chez M. F. X. Poisson ces jours derniers. Le Rév. Père partira dans quelques jours pour les missions du Basutoland.

—Mlle Alphonsine Nadeau est de retour d'une promenade à Victoriaville où elle a rendu visite à plusieurs parents et amies.

—Mlles Aurore et Cécile Cyrène, M. Toutant et M. Paul Cyrène, de Ste-Eulalie, étaient dimanche dernier les invités de leurs amies, Mlles Sévigny.

—M. et Mme Albert Gagné et leurs fils, MM. Arsène et Onil Gagné, aux Trois-Rivières, dimanche dernier, chez M. Donat Gagné, fils de M. et Mme Gagné.

—Mme Elie Métivier, de Victoriaville, en visite chez ses parents, M. et Mme Benjamin Filteau.

—M. et Mme Alphonse Rousseau, de Victoriaville, en visite dans les familles Joseph Rousseau, Ernest Roux et Edmond Baril.

—Nous regrettons d'apprendre la maladie sérieuse de Mlle Yvonne Marchand, alitée à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, où elle a été administrée vendredi dernier. Nous lui souhaitons de tout cœur une prompte guérison.

—Le 16 octobre, baptême de Arthur-Gérard, enfant de M. et Mme Wilfrid Croteau, née Albertine Lecours. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Dugal, oncle et tante de l'enfant.

—Le 20 octobre, Marie-Irène-Thérèse, enfant de M. et Mme Alcidas Blanchette, née Emilienne Pinard. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Blanchette, oncle et tante de l'enfant.

—Le 20 octobre, Joseph-Rosaire-Désiré, enfant de M. et Mme Edouard Poudrier, née Rosalie Robichaud. Parrain et marraine, M. et Mme Désiré Robichaud.

7 novembre.

—M. Alcide Camiré est de retour d'un voyage à Asbestos par affaires.

—Mlle Irène Allard a passé une couple de jours chez des parents de Victoriaville.

—Madame Rodolphe Boisvert, dangereusement malade à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, prend un peu de mieux. Nous lui souhaitons un complet rétablissement.

—M. et Mme Alfred Lafrance, de Ste-Hélène,- récemment mariés, M. et Mme Paul Desharnais, Mlles Germaine, Rosana, Jeannette et Eva Desharnais, de St-Paul de Chester, chez M. Alfred Allard dimanche dernier.

—M. Rosaire Poliquin a passé la fin de semaine chez son fils, M. Delphis Poliquin à Montréal.

—M. et Mme Elphège Boisvert, à Arthabaska, au chevet de Mme Rodolphe Boisvert, dangereusement malade.

—Mlle Médora Bernier, garde-malade au dispensaire de Victoriaville, s'est rendue à Nicolet rendre visite à sa sœur, Mlle Marie-Paule, étudiante à l'Ecole Normale.

—M. Philippe Martel, de Victoriaville, en visite chez M. F. X. Bernier.

—Mlle Germaine Côté a passé une couple de jours à Drummondville la semaine dernière, en visite chez des amies.

—M. Régis Lecomte, à Nicolet, par affaires, la semaine dernière.

—M. Onil Perreault, Mlle Marie-Jeanne Roux, M. Jean-Chs St-Pierre, Mlle Cécile Roux, M. Onil Roux, Mlle Marie-Rose Letendre, MM. Georges de Billy et Gérard Roux, chez M. Augustin Letendre, de St-Norbert, dimanche dernier.

—Chez M. Alphonse Perreault, dimanche le 27 octobre, Mlles Cécile et Claire Carignan, Edith Légaré, Alma Caron, Irène de Billy, MM. Fernand Carignan, Laval Légaré, G. E. Carignan, J. M. Blanchette, Robert Perreault, Raoul Bilodeau, Roger Caron, Maurice Brassard, Georges Raymond, Julien de Billy, Slyvio Poirier, Gérard Houle, Maurice, Jean-Chs., Armand St-Pierre, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

—M. et Mme Willie Girouard sont allés à Sherbrooke ces jours derniers.

—Mlle Rose Camiré recevaient plusieurs amis et amies dernièrement.

—M. Johnny St-Hilaire de Tingwick, de passage chez M. Alcide Camiré, Willie Houle, Willie Pepin, ainsi qu'à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

—M. Arthur Bossé, d'Asbestos,, en promenade chez MM. Willie Houle et Alcide Camiré.

—Mme Pierre Allard et Mlle Yvonne Allard chez Mme Ulric Boisvert, mardi dernier.

—En visite chez M. F. X. Lacroix, dimanche dernier : MM. et Mmes Albert Dostie, Albert Hoodward, Mme Charles Cloutier, de Lewiston, Me., M. et Mme Pierre Perreault et leurs fillettes, M. et Mme Antonio Lacroix, Patrice Boyd, de St-Norbert.

—Mlle Marie-Paule Perreault a visité sa petite amie, Mlle Thérèse Thiboutot, le jour de la Toussaint.

—M. et Mme Henri Ener et leurs enfants en visite dans leur famille.

—Mmes G. P. Nadeau et Paul Nadeau ont passé l'après-midi, mardi dernier, chez Mme F. X. Lacroix.

—M. et Mme Antonio Lacroix à Victoriaville, le jour de la Toussaint.

—Lundi et mardi, le2 1 et 22 octobre, M. et Mme Noé Pepin et leurs jeunes filles ,Juliette, Annette, Blanche et Judith, sont allés aux Trois-Rivières, assister aux funérailles de M. Henri Pepin, frère de M. Noé Pepin.

M. Emery Leblanc les conduisait.

—Mlle Annette Pepin de passage à Victoriaville, chez des amies.

—Mlle Blanche Pepin a été engagée pour enseigner dans une classe de la paroisse de St-Norbert. Elle a commencé sa classe lundi, le 28 octobre. Nous lui souhaitons bon courage et persévérance.

—Mgr Auguste Boulet et son frère, M. l'abbé Alfred Boulet, curé de St-Ferdinand d'Halifax, Mme Albert Astell, M. Alfred Blanchet, tous deux de Victoriaville, étaient de passage chez leur parente, Mme Joseph Thibault, mercredi.

—M. et Mme Joseph Thibault étaient les invités de Mme Albert Astell, de Victoriaville, mercredi.

—Mme Gérard Drouin et Mme Jean Drouin, de Victoriaville, Mme Roméo Brindle et sa fillette Huguette, de Warwick, chez B. Georges Lecours.

—Mlle Jeanne Couture est retournée dans sa famille après quelque temps passé chez sa sœur, Mme Chs. Lecours. Elle a amené avec elle son neveu Bernard.

—M. et Mme Albert Robichaud et leur fils Jean, de passage chez Mme Georges Bettez et chez MM. Evariste et Lionel Baril.

—M. et Mme Rosaire Pellerin, leur fillette Andrée, Mlle Jeanne Dion, tous de Carleton-sur-Mer, sont venus passer la Toussaint chez MM. Ludger Pellerin et G. M. Pellerin. M. F. Collin et son fils Charles, du même endroit, les accompagnaient.

—Mme Evariste Baril, MM. et Mmes Lionel Baril et Lucien Pellerin, Mlle Marie Poirier, de passage à Montréal ces jours derniers.

—MM. et Mmes Ulric Boisvert, Antonio Daigle, Elphège et Napoléon Boisvert, sont allés à Arthabaska au chevet de Mme Rodolphe Boisvert.

—M. Charles Lecours, depuis nombre d'années employé au moulin à scie de M. Wilfrid Lacoursière, vient d'être nommé contremaitre en charge de l'atelier et du moulin. Nos félicitations.

—Mlle Irène Boisvert, de Victoriaville, en visite chez son grand-père, M. Napoléon Boisvert.

—Mme Ulric Boisvert, Mlle Marie-Marthe Boisvert, de passage à Victoriaville et à Arthabaska.

—Mlle Marie-Blanche Tellier, de Trois-Rivières, en visite chez sa sœur, Mme Omer Fréchette, et chez son oncle, M. Norbert Leblanc. Elle est en route pour les Etats-Unis où elle passera quelque temps.

—M. et Mme Omer Fréchette, Mlle Rolande Fréchette, en visite dans les familles Onésime Desfossés et Arthur Proulx, de Saint-Valère, dimanche dernier.

—Quel est le journal le plus apprécié dans Princeville? le plus intéressant? Lequel compte maintenant le plus d'abonnés? lequel vous donne les nouvelles locales? lequel est toujours bien renseigné ? La réponse à toutes ces questions est "L'Union des Cantons de l'Est".

—Nous regrettons d'apprendre que Mme Alphonse Talbot est dangereusement malade, et l'on entretient des craintes au sujet de cette vénérable personne maintenant âgée de 81 ans. Mme Arsène Talbot est à son chevet depuis une huitaine.

—M. et Mme Arsène Talbot à Ste-Sophie dimanche dernier, les invités de M. et Mme Alfred Brisson.

—M. et Mme Napoléon Lemieux à Tingwick, la semaine dernière, chez leur fils, M. Alexandre Lemieux.

—Mlles Priscilla et Rachel Talbot, chez leur amie, Mlle Béatrice Roux l'après-midi de la Toussaint.

—MM. et Mmes Elie et William Métivier, de Victoriaville, en promenade chez M. Benjamin Filteau pour une huitaine.

—Mlle Maria Côté, de Victoriaville, l'invitée de son amie Mlle Yvonne Gagné, le jour de la Toussaint.

—Nos 40 Heures ont lieu cette semaine et sont suivis par toutes les âmes dévotes et soucieuses de leur salut éternel. Ce qui veut dire toute la population sans exception, n'est-ce pas?

—Nous apprenons avec plaisir que Mlle Yvonne Marchand, professeur de violon, laquelle a été sérieusement malade, prend un mieux sensible. Nos vœux.

—Pour vos achats de "nécessités domestiques" attendez la visite, ou voyez Albert J. LeHoux, agent général et distributeur. M. LeHoux représentant plusieurs compagnies canadiennes-françaises a ainsi l'avantage de pouvoir faire profiter ses concitoyens de Princeville et Stanfold de plusieurs spéciaux chaque mois. Ses lignes couvrent maintenant plus de 1000 articles différents.

Victoriaville

—M. et Mme Albert Garand, de Victoriaville, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 29 octobre 1935 sous les prénoms de Marie-Hélène-Huguette-Irène. Parrain, M. Maurice Fournier; marraine, Mlle Antoinette Garand, cousin et cousine de l'enfant. Porteuse Mme Emile Fournier, tante de l'enfant.

—Mme Arsène Vallière et sa famille remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des sympathies dans l'assistance aux funérailles, bouquets spirituels, offrandes de messes et sympathies, à l'occasion de la mort de M. Arsène Vallière. A tous merci.

—M. et Mme Arcade Belhumeur, Mme Lectance Belhumeur, Mlle Armilia Belhumeur, Mlle Daigle, M. Emile St-Cyr, et Mlle Camiré, de Victoriaville, sont allés aux Trois-Rivières, récemment.

LE CANADA FAIT PLEURER LA DOMINIQUE

En 1934 le Canada a fait pleurer copieusement les maîtresses de maison de l'Ile de la Dominique en leur expédient quelques 58 tonnes d'oignons, une forte augmentation sur l'année précédente. Les autres pays qui exportent des oignons à la Dominique, d'après le service industriel du Canadien National, sont les Etats-Unis, l'Espagne, le Chili et l'Egypte.



FEU MLLE FER. MARCOTTE

(De notre correspondant)

Princeville—Le messager céleste l'a touchée de son aile, en lui communiquant l'appel de Celui qui la désirait pour orner son ciel, et docilement, son âme s'est envolée vers son Créateur.

A peine âgée de 14 ans, la petite Fernande, enfant de M. et Mme Napoléon Marcotte, de notre village, a dit adieu ici-bas, à ses parents affligés pour aller occuper au divin séjour le siège qui lui était réservé.

Son service et ses funérailles ont eu lieu le 31 octobre dernier en l'église de Princeville. Le service a été chanté par M. l'abbé C. Longval. Le cortège était sous la direction de M. Philippe Lachance, entrepreneur de pompes funèbres et embaumeur licencié.

Conduisaient le deuil, son père et sa mère, M. et Mme Napoléon Marcotte, ses sœurs, Mme Roméo Lecours, Mlles Rose-Alice, Yvette et Marie-Claire; son frère, M. Paul-Emile Marcotte, et M. Roméo Lecours, son beau-frère.

Portaient les couronnes : Mlle Georgette Pelchat, M. Jean L. Lecours, Mlle Jeanne Bernier, M. Roger Pelchat.

La croix était portée par M. Arthur Bernier, accompagné de Mlle Cécile Carrière. Les rubans: Mlles Lucile Rousseau, Alice Rousseau, Pauline Carriere, Madeleine Grenier, Monique Rousseau, Rita Baril.

Les porteurs : MM. Jean P. Rousseau Benoit Lacoursière, Lorenzo Vallière, Georges Coulombe.

Offrandes de messes : La chorale de Princeville, les élèves de l'Externat, les élèves de Rév. Sœur St-Gédéon.

Bouquets spirituels : M. et Mme Lucien Fortin, M. et Mme Raymond Courtois, M. et Mme Eugène Boisvert, M. et Mme Philias Gagné, de Biddeford, Me., M. et Mme Noé Pepin, Princeville.

Affiliations à l'Oeuvre du Noviciat : M. et Mme J. L. Rousseau, M. et Mme Achille Marchand.

Sympathies : M. l'abbé C. Champoux, de St-Rémi de Tingwick, M. l'abbé A. Maheux, de Québec, Hon. J. E. Perrault, M. et Mme W. Mandeville, Biddeford, Me., J. L. Carrière, Mlles Brissette, Mlle Annette Poisson, M. Donat Pelchat, Mme F. X. Collin, M. Emile Gagnon, Mlle Yvonne Morin, M. F. X. Poisson, Mlles Thibaudeau, Mme J. Vallières, Mlle Thérèse Pepin, les familles P. E. Houle, Rodolphe Lecours, Alcide Pepin, Evariste Blanchette, Louis Rivard, J. A. Morissette, François Carignan, Léon Samson, Onésime Simard, Lorenzo Vallière, J. M. Provencher, Thomas Bernier, Armand Déjarlais, Lyster, Mlle Georgianne Dion, Laurierville, MM. Ferdinand Martel, Arsène Dion, Laurierville, Louis Boivin, Ste-Julie, Ferdinand Bilodeau, Sainte-Julie, Mlle Alice Rousseau, les familles Joseph Rousseau, Philippe Lachance, Xavier Bernier, A. Kirouac, P. Ramsay, Dr Nadeau, C. Carignan, O. Fréchette, O. Baril, A. Coulombe, G. Baril, Fr. Baril, Freddy Trépanier, Maurice Germain, Alfred Levasseur, A. Fréchette, Mlle Jeannette St-Pierre, Mlle M. Marthe St-Pierre, de Princeville, M. Philippe Auger, de Victoriaville.

Parmi l'assistance on remarquait : MM. et Mmes O. Dion, Louis Boivin, Ferdinand Bilodeau, Henri Marcotte, Donat Boivin, Félix Caron, H. Marcotte, Mlle Laurette Caron, Mme P. Lehoux, Laurierville, MM. Vincent Beaudoin, Hervé Marcotte, Ste-Julie, Mlle Cécile Marcotte, M. Antoine Marcotte, de St-Norbert, M. Pierre Côté, Lyster, MM. et Mmes J. L. Rouseau, L. Marcoux, D. Pelchat, Th. Pellerin, J. Rousseau, J. Allard, C. Laliberté, O. Houle, M.M O. Simard, J. Thibault, O. Baril, E. Brissette, E. Gganon, J. Martel, A. Lehour, A. Poisson, B. Feeney, A. Morissette, L. Brassard, C. Carignan, L. Rivard R. Carignan, G. Simard, P. Rivard, L. Samson, T. Trépanier, Fr. Baril, J. L. Carrière, P. Lecours, Dr. Brassard, M. Bernier, F. X. Poisson, J. Carignan, M. Philippe Auger, de Victoriaville, Mlles Marie C. Bernier, F. Marcoux, E. Laneville, R. Marcoux, M. Dr Nadeau, Mme J. P. Nadeau, A. Laroche, R. Boucher, A. Houle, C. Thibaudeau, A. Thiboutot, C. Lachance, A. Talbot, A. Daigle, A. Allard, A. Hébert, O. Fréchette, C. Boisvert, E. Blanchette, les élèves de l'Externat, du Pensionnat et du Maitre, Mme Boudreau, Mme H. Girouard, Mlles Y. Laneville, M. Poirier, J. Boucher, S. Rochette, M. Coll, I. Thibaudeau, E. Beaudet, S. Roux, B. Beaudet, A. Roux, J. Blanchette, A. Poisson, A. Marchand, J. L. Nadeau, G. E. Nadeau, L. Hémond, A. Boisvert, G. Beaudet, F. Boisvert, C. Lachance, B. Dorval, F. X. Collin, A. Martineau, E. Bélanger, A. Blais, E. Leblanc, J. M. Blanchette, B. Rochette, S. Houle, V. Leblanc, C. Sévigny, W. Beaudet, P. Levasseur.

M. et Mme Napoléon Marcotte et leurs enfants voudront bien trouver ici l'expression de notre profonde sympathie.

Ste-Eulalie

(De notre correspondant)

—M. et Mme Willie Champoux à St-Rémi, chez M. Robert Pellerin.

—M. l'abbé L. P. Boissonneau, professeur au Séminaire de Nicolet, de passage au presbytère à l'occasion de la fête de la Toussaint.

—Mme Joseph Laliberté, de Nashua, M. et Mme Napoléon Constant, leur fils, M. l'abbé A. Constant, Mlle Hélène Constant, de Manchester, chez M. Philippe Hamel.

—Mlle Germaint Chassé, de Cowansville, Mlle Marie-Jeanne Chassé, de Drummondville, chez leurs parents, M. et Mme Alfred Chassé.

—Mme Joseph Simard, son fils, Paul-André, de St-Grégoire, chez M. Joseph Hébert.

—Mlle Rosa Hamel, institutrice au Couvent de St-Etienne, de passage dans sa famille.

—Mlle Pauline Gaudet est allée visiter Rév. Sr. StNom de Jésus des SS. de l'Assomption à Saint-Wenceslas.

—M. Josaphat Prince, Mlle Thérèse Prince, Mlle Laurette Lottinville, de St-Samuel chez Mme Napoléon Aubry.

—M. et Mme Moïse Prince, M. et Mme Arthur Prince, leur fillette Doris, sont allés à St-Cyrille de Wendover, chez M. Louis Blais.

—M. et Mme Henri Champoux, leur fils, Eddy, M. Roméo Champoux, Mlle Rita Champoux, de St-Rémi chez M. Willie Champoux.

—Mlle Emélia Bergeron, institutrice à Montréal, est venue chez ses parents, M. et Mme Luc Bergeron.

—Mme Henri Fournier, du presbytère, est allée à Victoriaville, chez ses parents, M. et Mme Louis Fournier.

—A l'occasion des funérailles de M. Jean-Baptiste Bineau, de St-Zéphirin, ancien sacristin de Ste-Eulalie, plusieurs parents et mais se sont rendus à la maison mortuaire et au service divin comme témoignage de leurs sympathies à la famille : ce sont Mme Joseph Héon, Mlles Brigitte et Cécile Héon, M. et Mme Lucien Héon, leurs petits garçons Camillien et Yvon, M. et Mme Oscar Désilets, M. et Mme Léopold Lauzon, Mme Philippe Hamel, son fils, M. André Hamel, Mme Arthur Hamel, M. Armand Morin, Mme Dina Pellerin, Mme Donat Caron, Mlle Angèle Hébert, M. etM me Amable Lupien, leur fille Mlle Lilianne, M. Donat Caron, sa fille Lucile, M. Arthur Chassé, M. Eugène Lacharité, Mme Donat Caron, M. Bruno Cormier et d'autres dont les noms nous échappent.

La correspondante de Ste-Eulalie ainsi que les lecteurs offrent à la famille en deuil leurs sincères condoléances.

SIR WILFRID LAURIER, volume de 350 pages, par Lucien Pacaud, ancien député de Mégantic, en vente à la Librairie de L'Union, à Arthabaska. Prix, $1.00.



GAGE D'UN TRIOMPHE ECLATANT

Il y a quinze ans, lorsque M. Taschereau accepta la succession de Sir Lomer Gouin, à la tête du gouvernement libéral de Québec, c'est à Victoriaville qu'il tint une de ses premières assemblées publiques. Dans le discours qu'il prononça, à cette occasion, il déclara simplement qu'il ambitionnait deux choses : travailler avec ardeur au progrès de sa province, et laisser le souvenir d'une vie honnête et utile. Vendredi, M. Taschereau ouvrait sa quatrième campagne électorale dans le même centre industriel où il exprimait ses vœux de premier ministre en 1920. Lorsqu'il s'est levé pour porter la parole à l'immense assemblée venue pour l'entendre, il a reçu l'une des plus grandes ovations jamais faites à un homme d'Etat. Pendant plusieurs minutes, son auditoire l'acclama frénétiquement. Et une foule aussi nombreuse, pressée au-dessous des haut-parleurs installés au dehors, répondait à cette magnifique manifestation par un tonnerre d'applaudissements et de vivats. Quelle coincidence heureuse, quel éloquent témoignage populaire, quelle explosion spontanée d'admiration et de gratitude! Par la voix des électeurs réunis à Victoriaville, c'est toute une nationalité qui reconnaissait chaleureusement le mérite d'un champion inlassable de ses droits. Action féconde et probité parfaite, voilà en résumé toute la vie publique et privée de M. Taschereau. Si le cœur de ce patriote a été heureusement touché de cet accueil enthousiaste, celui de ses admirateurs dévoués en est vivement ému. L'ouverture de la présente campagne sous d'aussi beaux auspices prédit au premier ministre le plus grand triomphe de sa carrière. C'est le peuple qui se charge de revendiquer une fois de plus le mérite éclatant d'un des chefs les plus sages, les plus brillants, et les plus respectés du grand parti libéral.

A VENDRE

Une laveuse électrique, marque "Savage", un poêle électrique "McClary", un lit de plume, à vendre. S'adresser à

Mme J. O. R. GUAY,
No. 21 St-Zéphirin,
ou par téléphone. Victoriaville.

CHANSONS FRANCAISES
avec musique
PRIX 10 SOUS
Plus deux sous pour malle
En vente à
La Librairie de L'UNION,
Arthabaska

Voici les titres :

"Dans le petit café du coin"
"Dans la fumée"
"Garde moi dans tes bras
"J'ai laissé mon cœur"
"Les deux cœurs"
"La marchande de Marjolaine"
"Tango Mystérieux"
"T'aimer"
"Tout Seul"
"Tu ne sais pas aimer"
"Viens danser quand même"
"Viens tout près de moi"

Chansons à 15 sous

"Avant d'être capitaine"
"Ave Maria" de Fr Schubert
"Amusez-vous"
"Attends"
"Bonne grand'maman"
"Caravane"
"Chérie... Chérie..."
"Couchés dans le foin"
"C'était écrit"
"C'est ton amour"
"Dites-moi je vous aime"
"Dans tes bras doucement"
"Dolorosa"
"Etre adorée de toi"
"Ecoute la chanson du soir"
"Femmes que vous êtes jolies"
"Jeunes mariés"
"Je te regarde dormir"
"Je pleure un amour"
"J'ai tant d'amour"
"Je t'ai attendue"
"Je ne t'aime pas"
"J'ai le sourire de Grand'Mère"
"J'ai tout quitté"
"Le chaland qui passe"
"L'amour tel qu'on le parle"
"Le soir quand on est deux"
"La voix de maman"
"La chanson de l'escadrille"
"La Petite Maisonnette"
"L'amour s'en vient, l'amour s'en va"
"L'Amour qui passe"
"Les larmes"
"L'amour en fleurs"
"Le moulin qui jase"
"L'amour est une étoile"
"Le Rosaire"
"Le Sourire de Paris"
"L'âme des violons"
"La veuve Joyeuse"
"Le beau Danube bleu"
"La chanson de Paris"
"La partie de Bridge"
"Légende du petit navire"
"Le Bistro du Port"
"Monsieur sans-gêne"
"Ma grand'mère était Garde-Barrière"
"Mélodies de Fysher"
"Ne dis pas: Toujours"
"Notre Louison"
"Ninon quand tu me souris"
"Nuits Napolitaines"
"Ne t'en vas pas"
"Ne dis pas que tu pars"
"Ninon, je vous aime"
"On n'aime qu'une fois"
"O Solo Mio"
"Pour toi je veux rêver"
"Pour toi Madona"
"Presque oui"
"Pour une nuit d'amour"
"Quand je m'endors"
"Quand on s'aime bien tous les deux"
"Quand l'amour meurt"
"Rêve de Valse"
"Rejoue beau Tzigane"
"Roses de Picardie"
"Rêves d'Amour"
"Sur le plancher des vaches".
"Solitude"
"Si tu le voulais"
"Sans toi"
"Sérénade"
"Tu sais couches-tu"
"Te chérir une nuit"
"The Song of Song"
"Tout va bien"
"Tu voudrais me voir pleurer"
"Un rêve"
"Vous! qu'avez-vous fait de mon amour"
"Valse tendre, valse blonde"
"Y'a des loups"

LIVRETS DE COMPTOIR

DEMANDEZ NOS PRIX

Nous pouvons vous fournir les Livrets de Comptoir dont vous avez besoin pour votre Magasin ou pour votre Commerce, quelqu'il soit. Nous sommes à votre service.

SERVICE DES IMPRESSIONS
L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.

NOUVELLES DE VICTORIAVILLE

L'ASSURANCE
est votre meilleure protection
Auguste Bourbeau
ASSUREU
Assurances de toutes sortes
Règlement des réclamations avec une libéralité qui n'a ja.. ais été surpassée.
84 rue Notre-Dame VICTORIAVILLE
Téléphone 157

—M. Joseph Turcotte, Mme Turcotte, leur jeune garçon Russell,d e Bath, Maine, étaient en visite chez M. et Mme Norbert Turcotte, ces jours derniers.

—M. et Mme Alfred Paradis, Mlles Jacqueline et Louise Paradis, M. Alfred Paradis, junior, ont passé quelques jours à Victoriaville.

—M Sassevillel Espérance, gérant de notre banque de Montréal, M. Germain Lacoursière, avocat, sont allés à la Beauce, la semaine dernière. M. Lacoursière a passéq uelques jours chez son père, à St-Victor de Tring.

—Pour vos assurances de toutes sortes, de feu, les accidents, les maladies, les automobiles, les animaux, la responsabilité, le vol, les garanties des employés, les responsabilité dans vos maison, vos bâtiments. Auguste Bourbeau, 18C rue Notre-Dame, Victoriaville.

—M. Albert Bourbeau, de Drummondville, était de passage, la semaine dernière.

—Le feu a ravagé les édifices Arthur Tourigny et Alphonse Tourigny, mercredi de la semaine dernière, le 30 octobre. Le feu s'est déclaré vers les 10.15 dans la cave d'un restaurant, et c'est M. Arnould Bourbeau qui a donné l'alarme. Enq uelques minutes le feu faisait des progrès rapides, ets 'étendait aux deux bâtisses Arthur Tourigny et Alphonse Tourigny. Malgré les efforts des pompiers tout a été consumé et il ne reste que des ruines. Dans l'édifice Arthur Tourigny il y avait plusieurs locataires. Certains d'entr'eux ont eu peine à sortir. Il y eut des explosions produites, tant par les gaz produits par l'intensité des flammes et la chaleur entre les colombages, que par des huiles qu'il y avait dans les caves.

On demanda de l'aide à Arthabaska et à Warwick. Arthabaska envoya quelques pompiers et des boyaux. La chaleur était si intense que le bureau des Postes, les magasins d'en face, en subirent quelques dommages Grâce à des arrosages constants, les pompiers parvinrent à maitriser les dommages, et les bâtisses de l'ancien bureau des Postes, la maison Guay, ne subirent que des dommages relativement peu importants. On réussit aussi à sauver les câbles des téléphones.

C'est le plus gros incendie depuis bien des années, et vers 1888 le feu détruisait les édifices Foisy qui occupaient un large espace de terrain, juste où se trouve l'hôtel de ville. On comptait environ 28 loyers dans les deux édifices. La foule a pu suivre tous les détails de cet incendie malheureux, tant pour la ville que pour les propriétaires et les occupants. Voilà deux édifices anciens qui disparaissent, et qui avaient appartenu à notre ancien et distingué concitoyen, l'honorable Paul Tourigny, qui les avait faits tels qu'ils étaient.

Pourl 'édifice Paul Tourigny, le fondateur primitif fut M. Isaac Dubord. M. Tourigny devint acquéreur et y fit des nombreux agrandissements, des augmentations considérables. Pour l'édifice Alphonse Tourigny, ce fut Etienne Métivier qui en construisit la première partie, et qu'augmenta considérablement feu Paul Tourigny.

On a commencé a déblayer le terrain ces jours derniers. Nous déplorons cette perte considérable pour la ville et pour les propriétaires. Notre ville a subi plusieurs dures épreuves depuis quelques années, et on dirait que le feu s'acharne contre les vieux monuments, qu'il détruit à tour de rôle. C'est une leçon qui nous est donnée. Il restera à s'arrêter pour examiner les défauts de l'organisation.

—La lame MARO est la meilleure, la plus durable, pour les rasoirs automatiques. En vente dans tous les magasins de Victoriaville.

—Mlle Marguerite Jutras, du couvent de l'Assomption, Nicolet, a passé quelques jours chez son père, M. Ernest Jutras, dernièrement.

—M. Norbert Turcotte, rue Octave, fait la réparation et l'aiguisage des scies.

—On se demande si, pour la protection des feux, il y avait des tubes chimiques, extincteurs chimiques, qui précéderaient les pompiers, ce ne serait pas de bonne politique. Un extincteur sur voiturette pourrait faire beaucoup de bien.

—Mme Dr Bussière, de Québec, a pasé quelque temps chez sa mère, Mme C. O. Roberge.

—M. Dr Edgar Larouche, Mme Larouche, passeront la semaine prochaine absents de la ville.

—On nous apprend qu'il se donnera des cours de premiers soins à donner aux blessés, aux noyés, etc., que ces cours commenceraient la semaine prochaine. Ceux qui veulent connaitre les conditions de ces Cours pourront s'adresser à M. Léopold Descoteaux, agent de la prévention des accidents. Les Cours seront donnés par les docteurs Roy et Vanasse. Inutile de dire l'importance de ces leçons qui peuvent être très utiles en certaines circonstances.

—M. Hélie Picher, de St-Valère, était de passage, mercredi.

—A VENDRE. — Une bonne maison, munie de toutes les commodités modernes, avec bel emplacement, située coin des rues St-Jean-Baptiste et Désiré, Victoriavile, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à M. NAPOL LALIBERTE, avocat, Victoriaville.

—M. Jean Louis Doyon, de Trois-Rivières était de passage mercredi dernier.

—Lundi prochain, fête du souvenir ou de l'Armistice. Il y aura 17 ans que l'Armistice aura été signé entre les belligérants de la Grande Guerre la plus féroce que le monde avait connue dans le temps et auparavant. Cette armistice que Poincaré voulait complète a été tronquée, mal foutue, et les effets en sont encore plus à craindre que dans le temps. Le président Wilson eut été mieux de rester assis confortablement à la Maison Blanche que d'aller suggérer des moyens futiles et dangereux de règlement d'une affaire si terrible et qui n'a pas été réglée. Le fameux traité de Versailles, invention mal digérée, œuvre de Wilson, laissait la France à la merci de ce qui est arrivé. Wilson était un président académicien, mais pas capable de faire face à la diplomatie des vieux loups européens Dans tous les cas souhaitons que la paix revienne sur la terre, et que nous vivions de longues années sans voir les horreurs d'une autre guerre.

—A LOUER.—Une très grande maison en brique solide, chambre de bain, fournaise, grande cave, grand jardin, étable, hangar. La cave pourrait servir de chambre de maturation pour certains fruits. Belle localité. Auguste Bourbeau.

—L'écluse est terminée quant à ce qui concerne le barrage. Déjà il y a une belle nappe d'eau qui s'étend à une bonne distance. Il reste bien des détails au sujet des vannes, des empellements, mais cela ne constitue pas l'écluse proprement dite. On a commencé la démolition des estacades qui se trouve quelques arpents en haut de l'écluse. On gardera les bases au cas de besoin, quand on aura à faire du flottage de bois de pulpe. Quelqu'un nous disait qu'il ne se fera pas de flottage avant vingt ans. C'est loin. On nous rapporte aussi qu'un citoyen a l'intention de construire une petite fabrique de chaloupes pour le printemps.

PROGRAMME
DU THEATRE VICTORIA
à Victoriaville

Ouverture à 8.15 heures chaque soir

Vendredi, 8 novembre
Ken Maynard dans
SMOKING GUNS
en plus sujets courts, orchestre et vaudeville. Amd. 15-20 cts.

Samedi-lundi, 9-11 nov.
Marie Bell dans "FEDORA"
L'œuvre de Victorien Sardou. Les épisodes de la Révolution Russe. En plus, comédie et News. Adm. 25-30 cts.

Mardi, 12 novembre
Un nouveau programme de 2½ heures par les artistes de la "Living Room", présentant une Comédie musicale, Intermèdes, et pour terminer une nouvelle veillée du bon vieux temps. "Dane le bon vieux temps ça s'passait d'même" et "Ca c'est Paris"
Billets en vente immédiatement au Théâtre. Réservez les vôtres immédiatement soit par téléphone ou directement. Adm. 35 cts. Réservé, 50 cts. (taxes incluses).

Mercredi-Jeudi, 13-14 nov.
A l'occasion de l'Armistice le film authentique sur la Grande Guerre "LEST WE FORGET" offert sous les auspices des Vétérans. Tous les gouvernements du monde entier ont collaborés au filmage de ces scènes inoubliables. En plus sujets courts. Adm. 25-30 cts.

Chaque vendredi
Une vue de Cowboys, sujets courts, orchestre et vaudeville. Adm. 15-20 cts.

Samedi-Lundi, 16-18 nov.
Georges Thill dans
"AUX PORTES DE PARIS"
Comédie et News en plus. Adm. 25-30 cts.

Mardi, 19 nov.
Olivette Thibeault et un choix des meilleurs artistes du Stella présente
"PEG DE MON COEUR"
Suivez les annonces

UN BEAU COUP DE FUSIL

Lauritz Melchior, ténor du Métropolitan Opera de New York, chassant avec des compagnons au Nouveau-Brunswick a tué un ours noir, pesant 500 livres, deux cerfs et plusieurs bécasses. Ses compagnons, dit le service de la chasse et de la pêche du Canadien National, ont aussi été très heureux dans leur excursion de chasse.

ATTENTION

Toute personne ayant des lames de "clipper" à faire aiguiser est priée de s'adresser à M. ALCIDE PEPIN, du village de Princeville, boite postale 14, qui fera le travail au prix de 40 sous le set, ouvrage garanti. Je fais l'essai des lames avant de les retourner.
21 oct. 1 m.

A VENDRE

M. ROMEO ALLIE offre en vente une ligne de Chesterfield à la mode à $48.00. Il s'occupe comme toujours de la réparation de meubles rembourrés. Adressez-vous à la Manufacture de Meubles ou au No. 10 route dArthabaska. Victoriaville, P. Q.
17 oct. 4 f.

FUNERAILLES DE MME NAPOL LALIBERTE

Victoriaville.—Le 21 octobre dernier, décédait à Victoriaville, Mme Napol Laliberté, née Christine Rainville, épouse de M. Napol Laliberté, avocat, de Victoriaville.

La défunte était la fille de feu Louis Rainville, ancien Protonotaire de la Cour Supérieure à Arthabaska, et de Victoria Bourbeau. Née à Arthabaska, elle avait grandi dans cette belle société dont Sir Wilfrid et Lady Laurier étaient les ornements. Elle avait épousé Me Napol Laliberté, avocat, en 1907, et elle alla vivre à *Dawson*, capitale du Klondyke, où Me Napol Laliberté exerçait alors les fonctions de régistrateur.

Elle vint plus tard à Edmonton, capitale de l'Alberta, où son mari exerça sa profession jusqu'au moment où il s'enrôla pour faire son service militaire, en 1915, pendant la grande guerre. Elle l'accompagna jusqu'en Angleterre et revint, avec lui, en 1917, à Victoriaville où elle demeurait depuis dix-huit ans, entourée de l'estime et de l'affection de tous

Malade depuis quelques jours, Mme Laliberté fut transportée à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska où elle est décédée presque subitement. Sa mort a causé un vif chagrin à tous ceux qui ont connu cette femme d'élite qui réunissait tant de qualités.

Madame Laliberté laisse, pour pleurer sa perte, outre son mari, deux sœurs, Mme Hector Gaudet, de St-Jean d'Iberville, et Mlle Rachel Rainville, de Montréal; trois frères, M. Rodolphe Rainville, de New-York, M. Henri Rainville, de Los Angeles, Calif., et M. Paul Rainville, de Québec. Elle est la belle-sœur de M. Edgar Laliberté, notaire, de Warwick et de M. et Mme Gustave Audette, de Québec.

Le service funèbre a été chanté en l'église paroissiale de Victoriavilel, jeudi, 24 octobre 1935, à 10 h. A. M. par M. le Chanoine Lucien Hébert, curé de la Cathédrale de Nicolet; la levée du corps fut faite par Mgr Onil Milot, curé de Victoriaville.

La croix qui précédait le convoi funèbre était portée par M. Cyrias Thibault, ancien maire de Victoriaville. Les coins du poêle étaient portés par les confrères de Me Napol Laliberté, au barreau d'Arthabaska, MM. Wilfrid Girouard, député de Drummond-Arthabaska, Jules Poisson, Philippe Marchand, Germain Lacoursière, Joseph Duguay et Roland Provencher.

Les porteurs du corps étaient ses cousins: le Dr P. A. Brassard, de Princeville, MM. Auguste Bourbeau, journaliste, Emile Bourbeau, Edouard Bourbeau, de Victoriaville, M. Ovide Baril, de Warwick, et M. Alphonse Dumas, d'Arthabaska.

Conduisaient le deuil: MM. Napol Laliberté, Paul Rainville, Edgar Laliberté, N. P.; Jacques Gaudet, Guy Rainville, Guy Gaudet, Jean-Marc Laliberté, avocat, Edouard Laliberté, avocat, Paul-André Laliberté, Maurice Audette, René Audette, de Québec, ses neveux; Gédéon Dorval, Gustave Grenier, L. A. Richard, sous-ministre de la Voirie, Désiré Bourbeau, Roméo Bourbeau, Antonio Bourbeau, Louis Brunelle et un grand nombre de personnes représentant toutes les classes de la société, accompagnait la dépouille mortelle.

Me Napol Laliberté, qui compte tant d'amis dans la province, a reçu de nombreux témoignages de sympathie ainsi que les membres de la famille Rainville. Et nous y joignons les nôtres.

Télégrammes: Le Dr et Mme Savoie, Montréal, Dr Paul Poirier, Montréal, M. et Mme Lefebvre, M. et Mme Rodolphe Rainville, New York, l'hon. juge et Mme Wilfrid Laliberté, Québec, Mme Achille Marchand, Montréal, Mlle Lagrandeur, Montréal, Dr et M. Georges Labrecque, Québec, Dr Arthur Thibault, Lac Edouard, Mme Jos. Garon, Drummondville, Dr Armand Beauchesne et sa mère, Beauceville, M. Edgar Laliberté, avocat, Montréal, M. et Mme Paul Monty, Montréal, M. et Mme Olivier Thibault, Montréal, l'hon. juge Arthur Cannon, de la Cour Suprême, Ottawa, l'hon. juge et Mme Gustave Perrault, Montréal, Mlles Legendre, Nashua, N. H., M. et Mme Henri Jodoin, Montréal, M. et Mme John F. Walsh, Montréal, M. et Mme Paul Gouin, Montréal, Dr et Mme Auguste Bourbeau, Montréal, Familles Bessette et Garny, St-Jean d'Iberville, Mlle Edwidge Legendre et Mme Yale, Montréal, Hon. Lucien Cannon, Québec, Hon. J. N. Francœur, Québec, M. Edward L. Cannon, Québec, M. Fernand Côté, Montréal, M. et Mme MacDonald Bourbeau, Québec, MM. L. A. Lacombe, Montréal, Henri Rainville, Los Angeles, Calif., Rév. Oscar Genest, Université Laval, Québec, Maxime Morin, Québec, Hon. Hector Laferté, Québec, Pierre Georges Roy, Québec, L. A. Richard, Québec, M. et Mme Raymond Legendre, Montréal, M. Gaston Ringuet, Drummondville, M. et Mme Alfred Weil-Brenner (Laurette et St. Georges).

Tributs floraux: l'hon. et Mme J. E. Perrault, M. et Mme Paul Rainville, Cousins Legendre, Mlle Barguerite Rainville, Le Barreau d'Arthabaska.

Bouquets spirituels: Sœur Marie-Herménie, Sœur Joseph de Syracuse, M. et Mme Monfette, Mme A. D. Gouin, M. et Mme J. Ulric Beauchesne. Mme Hector Gaudet.

Offrandes de messes: Mlle Rachel Rainville, M. Edgar Laliberté, M. et Mme Gustave Audette, M. et Mme Auguste Bourbeau, le juge et Mme Wilfrid Laliberté, M. et Mme Olivier Pepin, M. et Mme L. J. Paquin, M. et Mme Henri Rinfret, Mlles F. et B. Bourbeau, Dr Brassard et famille, M. et Mme Roméo Bourbeau, Dr et Mme Côté, Mme et Mlle Bernier, Mme J. D. Paré, M. et Mme Charles Baillargeon, M. et Mme H. D. Langlais, Mme J. E. Rouleau, M. et Mme Richard Bourbeau, M. et Mme Auguste Quesnel, Famille J. N. Poirier, M. et Mme L. A. Tourigny, M. et Mme Pierre Leduc, M. et Mme Edwin Rioux, M. et Mme Maurice Maheu, M. et Mme J. E. Alain, Mme Herménégilde Bourbeau, Mme et Mlle Lassonde, Dr J. E. Pelletier, Mlle Charlebois, M. et Mme V. Cousineau, Mlle R. W. Audette, Mlle M. A. Labrosse, Mlles Séguin et Bolet, Mlle Albertine Labelle, Mme A. E. Poulin, M. et Mme J. O. Dufour, Mlle M. F. Côté, Mme A. G. Bourque, M. R. Méthot, Mlle Thérèse Byrne, Mlles Goudrault, M. et Mme F. de Hearne, M. et Mme C. Beaudet, Famille L. C. Vallières, M. et Mme W. Girouard, Mme et Mlle St-Pierre, M. O. F. Girouac, M. et Mme Marcel Garneau, Mme E. Boucher, Mme P. B. Baril, Dr, Mme et Mlle Belleau, Famille C. O. Dorval, M. et Mme Emile Bourbeau, M. et Mme Jules Poisson, M. et Mme C. R. Garneau, Dr et Mme W. Laroche, M. et Mme Maurice Pepin, le notaire et Mme Feeney, M. et Mme Georges Cantin, Mme Dunn, M. Ovide Baril, M. et Mme Lucien Baril, Mme Bernard Charest, Mlle Rose Rondeau, M. et Mme Albert Bergeron, M. Germain Lacoursière, M. Paul Valcourt, Famille R. Beaumier, M. et Mme Gédéon Labbé, Dr et Mme G. E. Roy, M. et Mme Philippe Marchand, M. et Mme C. S. Lespérance, M. et Mme C. Thibault, M. et Mme Romulus Guay, M. et Mme Alphonse Dumas, Dr et Mme J. P. H. Massicotte, M. et Mme J. E. Girouard, Mme René Cloutier, Cercle des Fermières de Princeville, Mlles Spénard, Mme G. M. Mailhot, M. et Mme A. E. Larrivée, Rév. Antonio Genest, s.j., Mlle Léa Powell, M. Georges Lavigne, Famille J. A. Beauchesne, M. et Mme J. H. Marcoux.

Sympathies: Mgr Camille Roy, Mme Elisa D. Rainville, le juge Choquette, M. Simon Lapointe, Dr et Mme de Varennes, le juge et Mme Pouliot, M. et Mme Edgar Champoux, le juge et Mme Joseph Demers, l'abbé E. W. Cannon, Mme J. E. Griffith, M. et Mme André Taschereau, le juge Gelly, Congrégation Notre-Dame, Mme Jos. Vézina, Dr et Mme J. E. Blondin, Mlle Amélie Roy, les SS. Missionnaires N.-D. des Anges, M. et Mme J. M. Favreau, M. et Mme J. A. Bisson, Dr et Mme Edgar Lemieux, le juge et Mme Ferdinand Roy, M. et Mme S. Picard, Dr et Mme J. B. Drouin, Dr et Mme Honoré Grenier, Mme Paul Tourigny, M. F. X. Lemieux, Mlle de Billy, Mme P. H. Côté, Dr et Mme J. B. Jobin, MM. et Mmes H. N. Brien, J. Ad. Pouliot, Camille Duguay, Georges Tourigny, J. E. Labrecque, Roméo Duguay, Mme H. P. Linehen, Mlle Blanche Paquin, M. et Mme Victor Marceau, M. et Mme Henri Baril, M. et Mme Antonio Baril, M. P. H. Plourde, Mme Rita Rainville Walton, Mlle Béatrice Cloutier, M. P. L. Lainesse, Mlles B. et I. Pepin, M. et Mme Edouard Alain, Mme Talbot et Mlle Lucille Thibault, M. et Mme Gustave Grenier, Dr et Mme J. A. Rochette, Dr Champagne, M. Paul E. Thibault, M. et Mme Maurice Beauchesne, Famille L. P. de Courval, Mme et Mlles Camden, Dr et Mme Henri Bécotte, Mme Odilon Leclerc, M. J. E. C. Giroux, M. Raymond M. Pucet, Gabrielle et J. Charles Faucher, M. Laval Fortier, Mlles Dastous, M. et Mme J. E. Leblanc, Mlles Duquette, M. et Mme Edgar Gosselin, M. et Mme Antoine Pelletier, M. et Mme F. O. Ling, Mlle F. Ouimet, M. J. P. A. Gravel, M. Hughes Lapointe, Mlle M. L. Lacoursière, M. et Mme Jos. Duguay, M. Edgar Vézina, M. et Mme Benoit Rousseau, M. et Mme G. E. Morel, M. et Mme Jules Marchand, M. et Mme J. A. Fraser Mme J. A. Hudon, Mme Napoléon Gagnon, Familles J. A. Gaudette, J. A. Fréchette, Charles Boutet, Adélard Piché, L. Descôteaux, Achilla Boissonneau, J. Bilodeau, Joseph Leblanc, RoméoA llie, Omer Ross, Mmes Talbot et Martel, Mme Vve Ernest Roy, MM. et Mmes J. E. Thibodeau, J. N. A. Béchard, G. Foucault, A. Millier, Ludger Brunelle, Eddi eL'Heureux, L. P. Auger, Maurice Gagné, Adélard Laurenreau, Raoul Goulet, Robert Astell, Raoul Jolicœur, J. Laurendeau, Wilfrid Houle, J. E. Lecomte, Mme J. H. Patry, Mme Oscar Desharnais, Famille P. A. Laquerre, Mlles E. et B. Marcotte, M. A. R. Roux, M. Louis Rainville, le juge A. Stein, M. Albert Laforest, M. J. C. Garneau, MM. Henri et Rodolphe Rainville, M. et Mme Renaud Lavergne, M. Marcel Rainville, Famille Ed. Bourbeau, Rév. Mère St-Joseph, Sillery, Rév. Frère O. Victor, Dr Desrochers Mme Deserres, M. et Mme G. W Wurtele, M. et Mme A. W. Normand, Mlle Triganne, Mme et Mlle Bédard, M. et Mme Sylvio Durand, Famille Germain Saint-Pierre, M. et Mme M. Campbell, Famille Pierre Potvin, Dr Alfred Morissette, M. J. P. Garneau, Famille Conrad Tourigny, M. Paul-D. de Courval, M. Arthur Gaudet, Dr et Mme Lévi Doyon, Mme et Mlles Astell, M. Yves Poisson, M. Fred Rangers, M. et Mme A. Delisle, M. et Mme Nap. Dubois, M. et Mme Raymond Ouellet, Dr. Alp. Comeau, M. D. Rheault, M. et Mme G. E. Gendreau, M. et Mme Alp. Bordeleau, Dr et Mme J. C. Bussières, Famille J. D. Gagné, l'hon. J. E. Perrault, M. et Mme J. S. Filion, Famille A. Beauchesne, Famille J. E. Cantin, Familles Arthur Tourigny, F. Spénard, Onil Beaumier, J. W. Fouquette, Oct. Poudrier, P. E. Bergeron, L. A. Héon, Art. Gamache, J. E. Ducharme, Lucien Robert, C. B. Lord, J. H. Paradis, L. avelny, Ludger Bédard, Geo. Blanchette, M. Jean Vézina, Mme Pierre Maheu, Mlle Maheu, M. Henri Levasseur, MM. et Mmes J. E. Levasseur, Jos. Pelletier, M. Charles Beaudet, Mme P. H. Côté, Dr Legendre, M. Sam Deschamps, Mme J. A. Ferland, M. et Mme Gédéon Foucault, M. et Mme J. A. Allaire, Mme Blais, Mme Mullen, Familles Alfred Jolicœur, Donat Forcier, Nap. Patry, Dr J. D. Mignault, Mme et M. R. Charron,, Famille J. D. Dupuis, Mlle Lambert, M. Eusèbe S. Croteau, Mlle Eva Fréchette, MM. et Mmes jules Thibodeau, Adolphe Paquet, Ths Buteau, J. E. Levasseur, Gilbert Lainesse, Maurice Cantin, Chs Rioux, J. Raoul Blais, Maurice Beaudette, Edgar Pouliot, J. E. Hudon et Fils, Mme Cyrille Paradis, MM. et Mmes Pierre Duval, Frank Boliard, L. E. Patry, Ena Fréchette, Familles Alf. Blais, Amédée Tardif, J. A. Brunelle, J. D. Allaire, Anatole Arel, Oscar Deshaies, A. O. Audet, J. A. Boissonneau, Roméo Patry, Art. Poitras, Oct. Poitras, W. Fortier, J. Geo. Auger, Alex. Julien, Alb. Garneau, Henri Poudrier, Mlle Gilberte Giroux, M. Léo Langis, M. et Mme Ph. Germain, Mlle A. Ratté, Mme Ernest Beaudet, Famille Ed. Miville, M. Geo. Paradis, M. et Mme Henri Auger, M. et Mme Ph. Desharnais, Mlle Berthe Houle, M. et Mme Albert Houle, MM. et Mme Jos. Drapeau, W. Nadeau, A. Rousseau, Alex. Lainesse, Familles J. N. Tardif, J. E. Trottier, Jos. Boutet, M. Zéphirin Nault, Mme et Mlle Hénault, MM. et Mmes J. E. Gélinas, Roger Fortier, Léopold Bérubé, Raymond Blanchette, R. A. Filion, Zacharie Roy, Henri Poirier, Menotto Capelli, Mme Achille Pelletier, M. et Mme A. Séguin, M. et Mme Alf. Blanchette, Famille Camille Lapointe, M. et Mme Hector Beaudet, M. et Mme W. Weilbrenner, Famille J. H. R. Boisvert, Mme Hector Gaudet, M. Jacques Gaudet, M. Guy Gaudet, M. Guy Rainville, le juge et Mme Malouin, M. Eugène Côté, Mlle McKnight, M. et Mme T. Mace, M. et Mme Fidd, Mme A. Gariepy, Mme Flore Deserres, M. Alleyn Taschereau, M. Renaud Lavergne, M. Sam Deschamps, Victor Lessard, Mlle Marie Gaudet, MM. et Mmes J. O. Carignan, Alf. Levasseur Em. Patry, M. Alf. Provencher, M. Frs Lachance, Mme Ernest Pépin, M. Roger Marcotte, Mme Alf. Roberge, Mme J. E. Lessard, M. Emile Galarneau, M. et Mme Ronald Rhéault, M. et Mme Alf. Mercier, M. et Mme J. A. Falardeau, Familles J. E. Valiquette, J. W. Paris, Geo. Leblanc, Médéric Pepin, Sénévé Labbé, Lucien Buteau, J. Adélard Dennoncourt, M. Jean-A. Pellerin, M. et Mme Agésilas Kirouac, M. et Mme Wilfrid Mailhot, Mme et Mlle C. O. Roberge, Mme J. L. Blais, Mme P. H. Côté, L. A. Tourigny, Mlle Blanche Paquin, Dr L. P. Legendre, M. Albert Laforest, Dr J. Desrochers, M. Marcel Rainville, M. C. A. Beaudet, juge A. Marchildon, M. Louis Rainville, Mme Leclerc.



Discours de l'Hon. L.-A. Taschereau, Premier Ministre

Prononcé à Victoriaville le 1er Novembre

L'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, lance le premier coup de canon de la campagne libérale en présence d'une foule immense.—Le leader libéral fait une revue de l'œuvre féconde que son gouvernement a accomplie dans cette province.—Messages de MM. King et Lapointe à M. Taschereau.—La classe agricole et la classe ouvrière aidées par le parti libéral. — L'attitude du gouvernement vis-à-vis des trusts.

Le premier ministre Taschereau a reçu vendredi dernier de la foule immense massée dans la salle et à l'extérieur de la salle du Collège des Frères du Sacré-Cœur, à Victoriaville, un accueil inoubliable. Pendant de longues minutes, il a été le héros d'une ovation formidable. On criait : hourrah ! on applaudissait, on lançait : "Vive M. Taschereau!" Lorsque les applaudissements se furent un peu calmés, tout l'auditoire entonna, en chœur : "Il a gagné ses épaulettes!" Un auditeur, enthousiasmé, dit, lorsque les applaudissements eurent un peu cessé : "Il mérite bien ça!"

M. Taschereau, à qui on venait de lire une adresse, s'avança très ému au bord de l'estrade pour prononcer son discours qui fut littéralement haché d'applaudissements.

L'hon. L.-A. Taschereau

Après avoir remercié les maires de la magnifique adresse qu'on venait de lui lire, M. Taschereau dit : "Un journal de la bonne presse a dit l'autre jour : M. Taschereau a le don de geler les assemblées!" La foule applaudit longuement le premier ministre. "Je souhaite que le représentant de ce journal soit ici", dit-il.

"Je tiens à vous remercier de l'adresse que vous venez de me lire, en mon nom et au nom de Madame Taschereau que vous avez bien voulu joindre au mien. Madame Taschereau est une ancienne conservatrice que nous avons ramenée dans le bon chemin! (appl.) Aujourd'hui, dans mon foyer, je l'appelle mon chef de l'Opposition (rires), mais je tiens à vous dire que nous nous entendons très bien! (appl.)

"Lorsqu'il s'est agit de déclencher la campagne électorale je me suis demandé où j'irais commencer. M. Perrault m'a dit : "Venez dans mon comté, vous serez reçu cordialement, avec sympathie et enthousiasme. M. Perrault ne m'a pas trompé. Je tiens à lui dire que cette assemblée est la plus belle, la plus sympathique, la plus enthousiaste que j'ai jamais vue! (appl.) Comment pourrait-il en être autrement? Nous sommes dans le pays de Sir Wilfrid Laurier. L'ombre du grand chef vient aujourd'hui planer sur cette salle. L'âme du grand chef qui a fondé le libéralisme canadien est avec nous. Laurier a été le semeur et c'est sa moisson que nous récoltons aujourd'hui. Nous rendons gloire à sa mémoire et vous, citoyens d'Arthabaska, vous devez vous montrer fiers des traditions créées par Laurier et vous devez tenir à honneur de faire vivre les idéals qu'il rêvait pour les siens, pour sa race, pour sa province, pour son pays.

"Je tiens à rendre hommage à mon collègue, l'hon. M. Perrault. Je ne sais pas si c'est parce qu'il a autrefois servi ma messe quand je me suis marié, mais il me coûte terriblement cher! Quand je regarde les comptes publics depuis que je suis premier ministre, je constate qu'il a dépensé dans le comté plus de $3,500,000. Je crois que je vais vous demander de le battre le 25 (rires).

"Avant de passer à l'étude des questions politiques, voulez-vous me permettre de régler certains points que je voudrais que la population comprenne bien. Nos adversaires ont dit, et ils ont fait écrire dans leurs journaux qu'il n'y a pas de coopération entre King et Taschereau, entre le gouvernement d'Ottawa. Vous m'autoriserez à vous lire un télégramme que je recevais au lendemain du 14 octobre. M. King nous remerciait alors, mes collègues et moi, de notre collaboration et du dévouement manifestés durant la lutte. Cette victoire libérale, disait-il, nous la devons aux efforts et au dévouement des membres des gouvernements provinciaux et à ceux des candidats. Je vous en remercie cordialement. L'hon. M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, m'écrivait aussi dès qu'il eût été choisi pour faire partie du nouveau Cabinet. Il me disait : mon premier acte en prenant possession de ma charge, c'est de t'écrire pour te remercier de ta collaboration et du travail qui a été fait au cours de la lutte. Tu peux compter sur toute ma coopération! Le parti libéral à Ottawa et le parti libéral à Québec ne sont qu'un seul et même parti, c'est le parti libéral tout court! (Longs applaudissements) Une voix dans la salle : 'Ca va y être le 25 (appl.)

Nos adversaires politiques, les conservateurs, peuvent-ils en dire autant? Il y en a des conservateurs dans cette salle. On peut les reconnaitre à leurs figures moins souriantes. Je demande aux conservateurs qui ont assisté aux assemblées, qui ont lu les journaux, qui ont écouté à la radio. "Où donc était M. Maurice Duplessis pendant la lutte? Où était-il le chef conservateur? Pourquoi n'était-il pas près de M. Bennett! Il était caché sous sa tente. Je lui laisse maintenant la tâche d'expliquer son attitude.

Un autre point maintenant. Vous venez de donner à M. King une majorité sans précédent dans l'histoire du Canada. Les gouvernements de toutes les provinces sont libéraux, à l'exception d'un seul, qui n'est pourtant pas un gouvernement conservateur. Ces gouvernements, de concert, avec le gouvernement d'Ottawa tiennent à régler le plus tôt possible les grands problèmes affectant le chômage, l'agriculture, les ouvriers. Ces problèmes ne peuvent être réglés qu'après entente entre le pouvoir central et les gouvernements provinciaux. Allez-vous faire de Québec la seule province tory et envoyer des délégués conservateurs parmi tous les délégués des provinces libérales? Je suis sûr que non! (appl.) Les gouvernements conservateurs de toutes les autres provinces ont dégringolé. Le gouvernement de la province de Québec n'irait pas à Ottawa pour régler, de concert avec les libéraux de tous le pays, les problèmes compliqués et angoissants que nous avons à résoudre? Ottawa est bien disposé à travailler avec nous. Allons-nous changer tout cela? (appl.)

Fière réponse

Encore un autre point. Les journaux conservateurs nous attaquent. Ils m'attaquent personnellement. Ils disent que je suis un tyran, un autocrate, un trustard, un vétéran que la politique a enrichi. Ils disent que je dois disparaitre! Peut-être! Toutefois, vous savez que les conservateurs ont dans la province de Québec un grand journal, le 'Star", un journal conservateur à fond. Or, savez-vous ce que disait le "Star" le 18 décembre dernier, dans un grand article? Il n'y a que deux hommes qui puissent sauver le Canada: Bennett et Taschereau! M. Bennett? Non! M. Taschereau : "Oui, oui"! font des voix nombreuses et les applaudissements crépitent.

"Cet article vous prouve qu'après tout je ne suis pas le mouton noir que nos adversaires affirment que je suis, tant dans leur journaux qu'à la radio. Je suis un Canadien comme vous, qui aime son pays, sa province, sa face qui a donné et qui donne encore le meilleur de lui-même, tout son travail, toute son énergie tout son dévouement, pour que la province de Québec soit à sa place dans la Confédération, la première place! (longs appl.) Si le fardeau devient de plus en plus lourd tous les jours, le cœur, la volonté et la santé tiennent bon! (appl.)

Je vous avoue qu'il y a cependant une chose qui m'inquiète. Pendant la dernière campagne électorale, les adversaires ont dit partout : "Un vote pour King, c'est un vote pour Taschereau!" J'espère que c'est vrai! (appl.) Si un vote pour King, c'est un vote pour Taschereau (Oui, Oui! font de nombreuses voix). Si cela est vrai, nous remporterons une victoire dans la province comme King en a remporté une dans le pays. (appl.)

Je veux maintenant vous parler de politique, vous avez le droit de savoir ce que nous avons fait, ce que nous voulons faire. Si nous avons bien fait, si nous avons été fidèles à notre mandat, c'est à vous de nous le dire. Vous pouvez nous élire encore une autre fois pour cinq ans et j'ai bonne confiance que c'est cela que vous ferez! (appl.)

Cultivateurs et ouvriers

Il y a deux classes qui intéressent le gouvernement d'une façon toute spéciale la classe agricole et la classe ouvrière.

Parlons d'abordd e la classe agricole. Elle est la clé de voûte de la province de Québec, la force de notre race. Il y a une chose dont je suis très fier, une chose dont je crois avoir raison d'être satisfait, c'est d'avoir donné comme ministre à la classe agricole, l'hon. Adélard Godbout, (appl.) Comme vous, M. Godbout a tenu les mancherons de la charrue, comme vous, il y a la bonne semence en terre. Jamais la province de Québec n'a eu un ministre comme celui-là et je puis dire avec orgueil que jamais une autre province n'en eut un pareil! (appl.)

Voyons ce que nous avons fait pour cette classe intéressante des agriculteurs. La classe agricole a besoin de crédit pour se développer. L'hon. Mackenzie King a fondé un crédit agricole fédéral. Toutefois, il obligeait les cultivateurs à verser 6 pour cent d'intérêt. Cela était trop cher. Nous avons dit, l'an dernier, après avoir déjà subventionné les cultivateurs qui empruntaient, nous avons dit: les cultivateurs ne paieront plus que 3 pour cent. Quel que soit le tarif d'intérêt exigé par le gouvernement central, les cultivateurs ne paieront que 3 pour cent, car le gouvernement de la province absorbera la différence entre ce tarif et celui qui est exigé. "On trouvait aussi chez les cultivateurs que les dépenses entraînées par la recherche des titres de propriété, titres nécessaires dans le cas d'un emprunt, coûtaient trop cher. Nous avons nommé un avocat qui fait ces recherches gratuitement, ou plutôt, nous défrayons les frais entraînés.

"S'il est possible de rendre le crédit agricole encore plus large, s'il est possible de l'améliorer, nous le ferons. Sans vous faire de promesses à la Bennett, je puis vous dire que le gouvernement de Québec verra à ce que le crédit soit accessible à tous les cultivateurs qui veulent emprunter pour améliorer leurs maisons, leurs fermes, augmenter les troupeaux, etc. (appl.)

Il y a dans la province une autre œuvre qui touche au cœur des cultivateurs, c'est celle des Caisses populaires. Ces caisses ont été semées dans la province. Elles rendent de grands services aux cultivateurs. Nous voulons coopérer avec elles sans les contrôler de sorte que l'argent déposé dans les caisses par les cultivateurs reviendra aux cultivateurs lorsqu'ils en auront besoin.

"Nous avons nommé la Commission d'Industrie Laitière pour que les cultivateurs reçoivent un meilleur prix du lait de leurs troupeaux. Je ne veux pas, encore une fois, vous faire de promesses, mais je puis vous dire que le gouvernement ne reculera devant rien pour encourager l'industrie du beurre et du fromage, et le jour où il le pourra il s'empressera de donner des primes pour encourager cette industrie. (appl.)

"Pour aider encore davantage à la classe agricole, le gouvernement a donné à la province le plan Vautrin. Ce plan a été élaboré l'année dernière lors d'un grand congrès national tenu à Québec, en présence du cardinal Villeneuve et des évêques de la province. Le gouvernement a ensuite repris ce programme lors de la dernière session et il a décidé de dépenser une somme de $10,00,000 pour encourager les cultivateurs à aller s'établir dans les régions nouvelles. Plus de 5,000 cultivateurs ont ainsi été placés sur des terres depuis le mois de mai dernier. Nous leur avons donné gratuitement une pièce de terre, une maison, des animaux, nous avons construit leurs écoles et leurs petites chapelles, nous leur avons donné des primes de défrichement, de labour, des graines de semences, etc. Il n'y a pas une autre province dans le dominion qui fasse ou qui ait fait cela pour les cultivateurs! (Appl.) Nous sommes fiers de cette œuvre, comme nous sommes fiers de l'œuvre du placement des fils de cultivateurs sur des terres abandonnées. Nous avons voulu aider lesp ères qui voulaient établir leurs fils sur des terres abandonnées, dans les vieilles paroisses. Nous avons donné au père de famille une somme de $300 pour ainsi établir son fils. Des centaines et des milliers de jeunes fils de cultivateurs ont profité de cette loi! (Appl.) Allez-vous, je vous le demande, accepter de préférence à ces œuvres les promesses de politiciens en herbe? (Voix: non! longs appl.)

"Voyons maintenant ce que nous avons fait pour la classe ouvrière. Nous avons d'abord donné aux ouvriers la loi des accidents du travail. La province de Québec a été la pionnière à ce sujet. La première, non seulement au Canada, mais sur tout le continent nord-américain, elle a dit aux patrons: vous indemniserez les ouvriers qui se blesseront à votre emploi, même s'il y a de leur faute. L'an dernier, la Commission des Accidents du Travail a donné $2,500,000 aux ouvriers accidentés. Cette loi est bonne, mais nous l'amenderons encore s'il y a possibilité de le faire.

"Nous avons aussi donné à la classe ouvrière la loi du salaire minimum pour les femmes. Nous avons créé une Commission du Salaire Minimum commission dans laquelle siège une femme, pour surveiller les intérêts des femmes qui sont obligées de travailler pour gagner leur vie, afin qu'elles ne soient pas exploitées par des patrons trop peu scrupuleux (Appl.)

"Nous avons donné aux ouvriers la loi de l'extension juridique des contrats collectifs de travail. Une fois que les patrons et les ouvriers se sont entendus sur les conditions de travail et de salaire dans une industrie donnée, nous passons un arrêté ministériel qui donne force de loi à ce contrat. Encore ici, la province de Québec s'est montrée pionnière. Le ministre Roebuck, de l'Ontario, a hautement loué, récemment, cette loi ouvrière, et lors de la dernière session, le gouvernement ontarien s'est engagé dans la même voie que nous et il a voté une législation similaire." (Appl.)

Les trusts

"Je veux maintenant répondre à certaines allégations de nos adversaires, faites dans leurs journaux, soit à la radio. Ils me demandent de disparaître. Si le fait de disparaître pouvait mettre fin à leur campagne de haine contre le gouvernement, je n'aurais pas d'objection à partir. Ils passent leur temps à répéter : "Taschereau et ses collègues sont les amis des trusts". Cela fait parfois impression sur les électeurs. Il y en a un qui est venu l'autre jour à mon bureau et qui m'a dit : M. Taschereau, les bleus ont parlé de vous d'une façon abominable hier, dans leur comité. Il semblait horrifié. Il ne voulait pas me répéter ce qu'ils avaient dit, puis finalement, dit M. Taschereau, après s'être fait prier, il a consenti à parler : "M. Taschereau, on a dit que vous êtes l'ami des trusts!" (rires).

"Les trusts? Je ne les aime pas plus que vous. Ils sont le fléau du commerce et de l'industrie. Quand on viendra vous dire: "Taschereau est l'ami des trusts" demandez donc à ceux-là : Qu'est-ce que M. Taschereau a fait pour aider les trusts? Qu'a-t-il fait pour les protéger, lui ou ses collègues ? Aidons-nous les trusts quand nous leur mettons la main à la gorge pour les contrôler ? Il y avait des liqueurs. Ce trust était entre les mains de barons de la finance qui faisaient de larges recettes. Nous avons mis fin à tout cela en prenant le contrôle de la vente des liqueurs alcooliques dans la province. Pensez-vous que les barons de la finance étaient heureux de notre geste!

"Quand nous avons passé la loi des accidents du travail qui obligeait les trusts et les patrons à payer une indemnité à leurs ouvriers acidentés que l'accident ait été causé par leur faute ou non, croyez-vous que nous leur avons fait plaisir ?

"Quand nous avons passé la loi des contrats collectifs de travail qui oblige un patron à payer un certain salaire, un salaire raisonnable à son ouvrier, que cela lui plaise ou non; quand il paye l'amende s'il ne donne pas ce salaire raisonnable, croyez-vous que nous avons fait plaisir aux trusts? que nous sommes l'ami des trusts, que nous protégeons les trusts?

"On nous dit que nous ne faisons pas assez pour abolir le trust du charbon. Le gouvernement d'Ottawa a fait une enquête au sujet de ce trust. Il avait le droit de procéder lui-même. Au lieu de cela, M. Bennett nous a envoyé une énorme caisse de documents, à Québec, et il a dit : Procédez vous autres! C'est ce que nous avons fait et les campagnies de charbon ont payé $40,000 d'amendes. On a dit, vous encouragez le trust de l'électricité. Lors de la dernière session, après une enquête que nous avons fait faire dans toute la province de Québec par MM. Lapointe, Frigon et MacDonald, nous avons passé une loi créant la Commission de l'Electricité puis l'autre jour, nous avons nommé trois hommes, MM. Frigon, Lefebvre, et McCammon, tous trois ingénieurs éminents, tous trois indépendants de la politique pour gérer cette commission.

Cette commission exerce un contrôle absolu sur toutes les choses de l'électricité dans Québec. Elle a le droit de fixer les prix de l'électricité de commander les compagnies, de leur dire quoi faire, elle a le droit de prendre un contrôle absolu, elle peut annuler les contrats en vigueur pour les remplacer par d'autres ou les contremander totalement, elle peut réduire les tarifs à son gré, dans l'intérêt du public. Est-ce cela que nos adversaires appellent être dans la main des trusts ? et courber la tête devant eux? Voilà une réponse à ceux qui disent que nous sommes les amis des trusts. Le gouvernement de Québec n'a aucun intérêt dans les trusts et les compagnies. Ce qu'il veut, c'est attirer chez nous le capital honnête pour créer des industries, développer des marchés pour les cultivateurs et assurer le développement normal de la province. Nous voulons que le capital soit bien accueilli chez nous lorsqu'il le mérite et qu'il s'y sente en sécurité.

Les vieillards

Nos adversaires nous disent encore : "Oui, mais vous n'avez pas donné la pension aux vieillards!" Nous ne l'avons pas fait parce que M. Bennett, en 1930, avait promis de payer en entier le coût de cette pension aux vieillards et qu'il ne l'a pas fait. Il n'a payé que 80 pour cent. Pendant que M. Bennett violait ainsi ses promesses nous dépensions des sommes énormes pour nos vieillards. L'an dernier une somme de $7,000,000 a été donnée par le gouvernement à l'Assistance Publique. En 5 ans, nous avons ainsi donné $28,000,000 pour nos institutions et $33,000,000 pour nos chômeurs. Pourtant, M. Bennett avait dit que le chômage était un problème national et que son gouvernement y mettrait fin! (appl.) Toutefois, je veux dire maintenant à nos vieillards que si M. King ne paye pas en entier le coût de la pension aux vieillards, nous prendrons les mesures nécessaires pour placer nos vieillards sur le même pied que ceux des autres provinces.

Directorats de Compagnie.

On nous dit : 'Oh! mais vous êtes directeur de cmopagnies!" M. Paul Gouin nous dit : Vous être directeur de compagnies!" Oui, je suis directeur de compagnies, je plaide coupable, et je le resterai tant que l'on voudra me garder. Je crois que j'ai raison de me mêler aux hommes d'affaires pour acquérir une expérience utile à ma province. On voudrait peut-être que les hommes politiques se casanent dans leurs bureaux, qu'ils cessent de coudoyer les hommes d'affaires? La province de Québec a souvent de grosses affaires à régler. Si ses dirigeants n'avaient pas d'expérience, il est fort possible qu'elle les règlerait mal. Si M. Gouin vient vous parler de cela, demandez-lui donc le nombre des compagnies dont son vénéré père était directeur? Comme directeur de compagnies j'ai moi-même été à même d'aider les institutions religieuses de notre province. Plusieurs ont été sauvées de la ruine parce que je faisais partie du bureau de direction des compagnies, grâce à ma présence à la table des directeurs. Les compagnies sont généralement anglaises et bien souvent, ma présence au milieu des directeurs m'a permis d'aider les miens et de placer des jeunes Canadiens-français qui n'auraient pas eu accès dans ces compagnies autrement. M. Gouin nous adresse un reproche comme celui-là alors que son père, qui fut mon ami et mon conseiller, était directeur de compagnies. C'est lui, qui, avant de quitter la politique provinciale, me demanda de prendre sa place et depuis, j'ai toujours marché sur ses traces. Je n'osais pas assumer la lourde responsabilité d'administrer la province. Lorsque je recueillis son héritage, je me suis dit que si je voulais faire un succès du gouvernement, je n'avais qu'à marcher dans ses brisées et c'est ce que j'ai fait. J'ai fait ce que M. Gouin père faisait et j'ai toujours évité de faire ce qu'il évitait de faire. Cela a été la règle de ma vie politique. Les compliments que vous m'avez adressés tantôt, si je les mérite, je le dois à ce que j'ai toujours suivi l'exemple de Sir Lomer. Et voilà que le fils de celui qui m'a donné sa place en héritage me reproche de continuer l'œuvre de son père ! Il me reproche d'être directeur de compagnies! M. Gouin, vous avez de la fortune aujourd'hui, et cette fortune vient en grande partie des compagnies dont votre père a été le directeur. Je dirai encore ceci à M. Gouin. La question des directorats de compagnie détenus par les ministres a déjà été soulevée à Ottawa. Il y a eu un vote de pris à ce sujet. Trois ministres ont dit non à la question de savoir si un ministre pouvait accepter d'être directeur de compagnies, et 21 ont dit oui! Un gouvernement, dirigé par M. Bennett a donc dit qu'il n'y a aucune objection quelconque pour un ministre à être directeur de compagnies. Plus que cela, une motion fut présentée à Ottawa alors que Sir Lomer Gouin était directeur de compagnies. Cette motion voulait qu'il fût incompatible à un ministre d'accepter des directorats de compagnies. C'est M. Hugh Guthrie, ancien ministre de la justice, qui s'est fait le défenseur des ministres et qui a dit qu'il n'y avait aucune objection à cela. Que l'on me prouve que, comme directeur de compagnies, j'ai exercé une influence pouvant être nuisible à la province de Québec et je démissionnerai tout de suite! (appl.)

Le groupe Gouin

Vous avez entendu MM. Gouin et ses amis dire qu'ils veulent "libéraliser" le parti libéral, qu'ils veulent lui redonner du sang rouge, que le gouvernement de Québec est un gouvernement tory et qu'il faut le rendre 100 pour cent libéral. Vous vous souvenez peut-être que M. Gouin a adressé une lettre à ses orateurs. Dans cette lettre, il disait qu'il fallait ne pas s'attaquer à l'Opposition provinciale, ne pas toucher le nom de M. Duplessis ou de M. Bennett ou de M. Calder qu'ils ne devaient pas toucher à M. Stevens, "étant donnée l'incertitude actuelle dans la politique, qu'il ne fallait pas faire l'éloge de M. King et M. Lapointe et des autres libéraux. MM. King et Lapointe n'étaient peut-être pas assez libéraux pour eux? Les orateurs, dit la lettre de M. Gouin, doivent diriger toutes leurs attaques contre le régime Taschereau. Ils ne doivent pas s'attaquer au régime Gouin. Je parlerai moi-même des erreurs de mon père!" dit la lettre. Il se réservait le privilège d'être le bourreau, de dire en quoi son père avait manqué... (cris: Hon! Honte! Honte!) Lorsque M. Gouin relit sa lettre dans la tranquillité, il doit se rendre compte de l'opprobre fait à son nom s'il lui reste une parcelle de cœur! M. Gouin fait une guerre malpropre dans son journal "La Province". Il fait une lutte sale, indigne du nom qu'il porte. Pourquoi? Parce qu'il m'a demandé une place et que je ne la lui ai pas donnée! (cris: choux! choux!) M. Gouin m'a écrit le 15 juillet 1931 pour me demander la place de conservateur au musée provincial où il voulait se caser, suivant son expression. M. Gouin qui se dit le sauveur du pays et de la race, M. Gouin, qui dit qu'il ne se sent aucune disposition pour le droit, M. Gouin dit qu'il a été créé et mis au monde pour être dans un musée (rires). On va l'envoyer à Québec s'asseoir aux côtés de son programme. (Des voix : on va l'empailler).

J'ai répondu à cette lettre de M. Gouin que son nom était trop beau pour qu'il puisse consentir à accepter une position inférieure, que je lui offrirais quelque chose de plus digne de son nom, et il a insisté de nouveau. C'est là l'origine, la base, le noyau de la campagne de M. Gouin contre nous, contre le gouvernement de Québec.

Nous avons de grands problèmes à résoudre. A ce jeune homme qui se dit né pour un musée, qui dit qu'il n'a pas le goût du droit et vous savez que le droit joue un rôle important dans la législation, allez-vous donner la direction des affaires de la province, à celui qui agit ainsi par pur dépit ? Vous avez à Québec des gens qui ont l'expérience du gouvernement. Pour ma part, j'y suis depuis 35 ans. Je ne suis peut-être pas éloigné du moment où il me faudra me retirer, mais ce jour-là, je pourrai le faire le front haut et les mains nettes! (appl.) Il y a de mes collègues qui sont autour de moi depuis 15 ans et je suis encore à entendre un reproche sur leur compte. Je suis fier de mes collègues, fier de ceux que j'ai autour de moi. Ce sont des gens honnêtes, qui font de leur mieux dans l'intérêt de la province. Je sais que vous voudrez de nouveau leur confier le gouvernement de la province, le 25 prochain. Souvenez-vous de l'hommage qui nous a été rendu par des adversaires du gouvernement lors de la conférence interprovinciale convoquée à Ottawa par M. Bennett, M. Bennett a dit alors que de toutes les provinces du Dominion seule la province de Québec était solvable. Cela, nous le devons à notre gouvernement et je suis sûr que vous voudrez lui confier encore les rênes de l'administration, dans quelques jours (longs applaudissements, ovation).